



Parc national
de La Réunion



Rapport d'activité

2017

10 ans
2007-2017
Parc national de
La Réunion



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Pitons, cirques et
remparts de l'île de la Réunion
inscrits sur la Liste du patrimoine
mondial en 2010

Editorial



© DR

Nous sommes impliqués depuis bientôt 20 ans dans la démarche de création, puis de mise en place du Parc national de La Réunion. Certains me disent habité par ce projet, et je le suis, en tant que Réunionnais, citoyen, élu et habitant de cette planète. Je suis en effet profondément convaincu du bien fondé de cette démarche, tout en restant conscient du chemin qu'il nous reste à parcourir.

Trop souvent les choses ont été présentées de façon caricaturale : « le Parc sous cloche », « le Parc qui interdit tout ». Il y a certainement eu des maladresses qui ont conduit certains à penser cela.

Il nous faut le dépasser aujourd'hui, nous devons tous apprendre à croiser et construire deux concepts essentiels : le développement durable et la protection de nos patrimoines. Il faut en effet veiller à envisager ces deux aspects l'un avec l'autre pour enrichir notre perception du monde et ouvrir de nouvelles voies pour l'aménagement de notre île.

Nous devons aussi penser le Parc, notre territoire, comme un projet en faveur de notre « écosystème réunionnais » construit par des femmes et des hommes qui y habitent et qui constituent sa véritable richesse.

Ce label de Parc national, qui vient nous récompenser, devrait être considéré comme un bien partagé, notre responsabilité commune.

Nous devons tous nous emparer de cette ambition qui est d'inventer un chemin pour notre territoire si particulier. Nous devons faire croître cette vision et nous solidariser pour en faire une réalité. Ce projet doit être un projet de la société réunionnaise dans son ensemble, et pour l'ensemble des Réunionnais. C'est aussi à travers ces chemins, ces générations que se développera la société de demain.

Nous devons tous ensemble relever ce défi.

Alon met' la min ansanm

Daniel GONTHIER,
Président du Parc national de La Réunion



Sommaire

Schéma de gouvernance du Parc national de La Réunion	7
Nouvelles communes adhérentes à la Charte du Parc national	8
1. Préserver la diversité des paysages.....	11
Intégration paysagère des équipements de Défense des Fôrets Contre les Incendies	12
Innovation technique dans le paysage mafatais	13
Mise en scène des paysages des Hauts	14
2. Inverser la tendance à la perte de la biodiversité	17
Des financements européens au service de la conservation du patrimoine naturel réunionnais	18
Développement touristique et conservation du patrimoine naturel	20
Assurer le suivi et la préservation du Bois de Fer	21
Le Tamarin des Hauts sous la pression d'un ravageur introduit	22
Production et plantation d'espèces indigènes le long des berges de la Rivière Saint-Denis	24
Borbonica, plateforme régionale SINP	25
3. Valoriser le patrimoine culturel des Hauts et assurer la transmission de ses valeurs.....	27
Connaître et préserver les traces de l'histoire des peuplements des Hauts	28
La pêche à la tête ; quand l'ingéniosité locale permet de respecter les ressources naturelles	30
4. Impulser une dynamique de développement économique pour les Hauts	33
Randonnez autrement dans le Parc national de La Réunion !	34
Écotourisme à Mafate	35
Vers une mobilisation innovante des patrimoines réunionnais	36
Marque Esprit parc national	38
Rapprocher l'agriculture et la biodiversité : projet Ecotone	39
5. Éducation et sensibilisation.....	41
Les 10 ans du Parc national : un programme riche et festif	42
Projet pédagogique : « Paix, Terre, Ailes »	44
Ressentir une nature d'exception	45
Actions de valorisation des personnels et résultats 2017	46



Sylvie MOUTOUCOMORAPOULE

6ème vice-présidente du Conseil régional



© Julien KONDOKI

Comment la Région soutient-elle l'action du Parc national ?

Sylvie Moutoucomorapoulé : La Région accompagne le Parc depuis 2010, à la fois par du conseil et la validation des grandes orientations décidées en conseil d'administration, et par une aide au financement d'initiatives-clés comme les postes d'éco-gardes et le projet Life+ Forêt sèche. En tant qu'élue et représentante de la Région au Parc national depuis 2015, je soutiens la vision et la politique du Président Didier Robert qui souhaite dédier 120 millions d'euros de crédits européens - du FEDER et du FEADER - à l'aménagement et à la dynamisation des Hauts.

Quelle est votre ambition ?

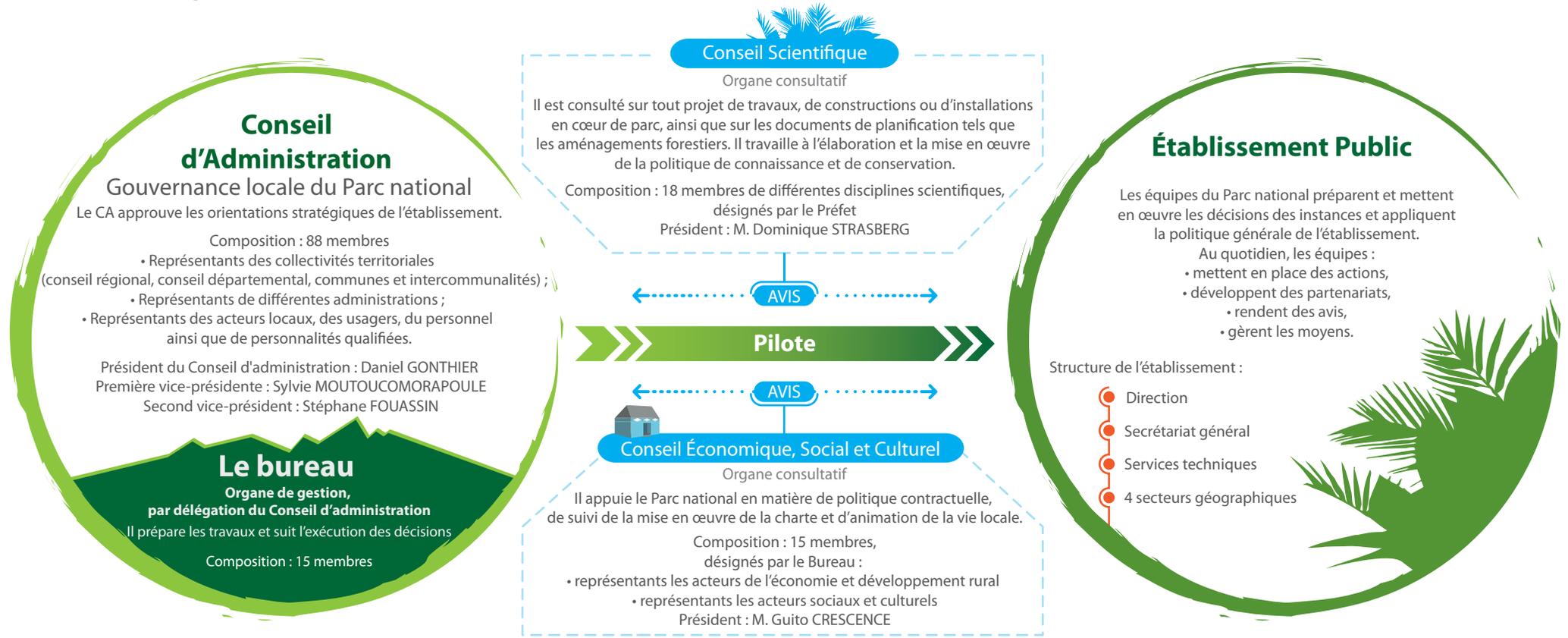
S.M. Parvenir à un bel et juste équilibre entre préservation et valorisation est le principal enjeu. Tous les acteurs du Parc national sont désormais conscients de la nécessité d'une (re)vitalisation des Hauts. Bien entendu, ce développement - de l'activité et des infrastructures - essentiel pour améliorer le niveau de vie des habitants ne doit compromettre en aucun cas le formidable travail de sauvegarde de l'espace naturel et des patrimoines labellisés accompli depuis des années. Peu à peu, par la concertation, nous concilions les points de vue. Et de nos discussions émergent un nombre croissant de très beaux projets qui promettent de satisfaire l'ensemble des intervenants.

Quelles sont les prochaines échéances ?

S.M. J'aimerais renforcer notre collaboration avec le Parc national afin de multiplier les projets fédérateurs et innovants, à l'image des portes de Parc ou encore d'un écolodge au Volcan, un projet audacieux porté par la Région, le Département, le Parc national et l'ONF. J'aimerais aussi mener une réflexion sur la création d'un musée virtuel pour faire découvrir les richesses du Parc national de façon ludique et interactive... Sensibiliser, voire éduquer les Réunionnais - comme les visiteurs - est primordial pour que chacun comprenne les enjeux du Parc national, à l'échelle du territoire, mais aussi des individus. Seule la connaissance permettra une valorisation intelligente des lieux, profitable à tous et notamment aux générations futures.

« Valoriser et dynamiser les Hauts tout en les préservant. »

Schéma de gouvernance du Parc national de La Réunion



Compétences Environnement / Biodiversité

Depuis la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, la Région Réunion est le chef de file pour la compétence biodiversité sur le territoire. Elle élabore en étroite concertation avec les différents acteurs des schémas régionaux de cohérence écologique. Ces schémas deviennent un volet obligatoire d'un Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable DDT prescriptif.

Sous l'autorité du préfet de La Réunion, la DEAL est le relais des directions centrales du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des Territoires pour décliner sur le territoire de l'île la politique du gouvernement dans ces domaines. En matière de biodiversité, la DEAL assure un rôle réglementaire et anime ou soutient les actions de connaissance et de conservation des espèces et habitats naturels indigènes à l'échelle de l'île.



Le Conseil Départemental est le nu propriétaire du domaine forestier départemento-domaniale (92 000 hectares, soit environ 40 % de la surface de l'île) et gère une quarantaine d'Espaces Naturels Sensibles (ENS).



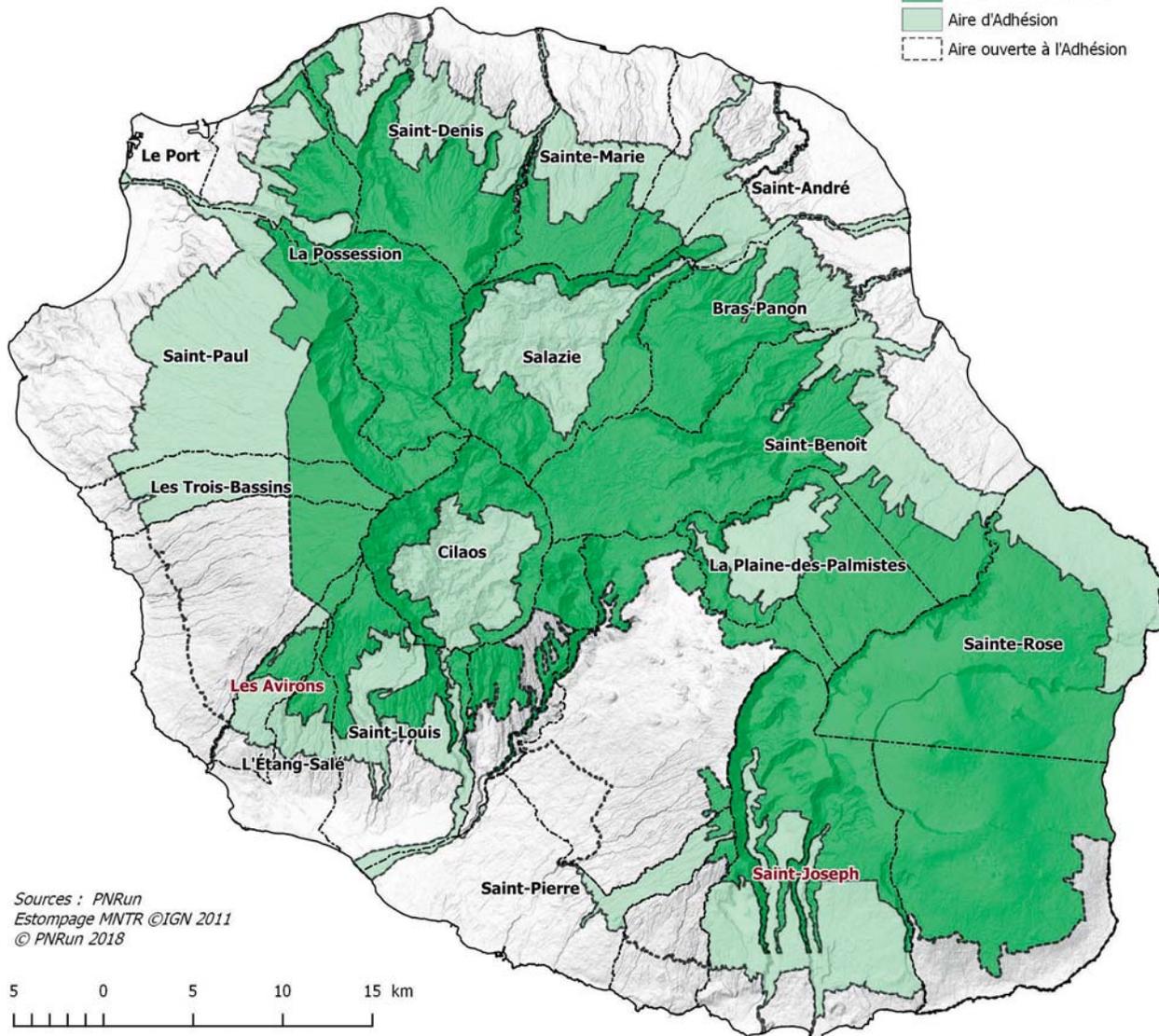
L'Office National des Forêts, en tant que gestionnaire du domaine forestier départemento-domaniale, assure les missions quotidiennes d'entretien, d'aménagement et d'équipement des sites et itinéraires forestiers.

Nouvelles communes adhérentes à la Charte du Parc national de La Réunion

Parc national de La Réunion

Légende :

- Limite de commune
- Parc national de La Réunion
- Coeur du Parc national
- Aire d'Adhésion
- Aire ouverte à l'Adhésion



En décembre 2017, le conseil d'administration a accédé à la demande d'adhésion à la Charte du Parc national de La Réunion des communes de Saint-Joseph et des Avirons.

Saint-Joseph et les Avirons ont ainsi rejoint les 17 communes ayant adhéré en 2015 :

Bras-Panon, Cilaos, L'Étang-Salé, La Plaine-des-Palmistes, Le Port, La Possession, Trois-Bassins, Saint-André, Saint-Benoît, Saint-Denis, Saint-Louis, Saint-Paul, Saint-Pierre, Sainte-Marie, Sainte-Rose, Sainte-Suzanne et Salazie.

Désormais, 19 communes soutiennent la Charte du Parc national de La Réunion.

Ce partenariat offre, entre autres, la possibilité aux communes de Saint-Joseph et des Avirons de décliner le projet fédérateur et ambitieux baptisé " PORTE ET CHEMINS DE DECOUVERTE DU PARC NATIONAL " dans les zones de Grand-Coude et du Tévelave.

Reine-Blanche Javelle et Sylvaine Mézino, respectivement élues de Saint-Joseph et des Avirons, ont accueilli la décision du conseil d'administration du Parc national de La Réunion avec une émotion sincère. Elles se sont félicitées de cet accord qui promet un enrichissement mutuel.

Adhésion de la commune de Saint-Joseph



© DR

Prise de parole de Reine Blanche JAVELLE, élue représentante de la commune de Saint-Joseph au Conseil d'Administration du Parc national de La Réunion

Depuis 2001, j'exerce comme conseillère municipale à Saint-Joseph et suis élue du quartier de Grand Coude, mon village natal où je réside toujours. Je suis également vice-présidente de la Communauté d'agglomération du Sud en charge du volet SIG.

Dès ma prise de fonction, je me suis engagée dans la promotion et la défense des valeurs rurales. Enfant native des Hauts de La Réunion, j'ai une affinité pour l'agro-écologie. Témoigner de notre culture et des traditions des Hauts représente aussi un engagement fort.

C'est ainsi que je me consacre à travailler pour le développement de mon quartier. En particulier, une aspiration forte des habitants du village est d'ouvrir une liaison pédestre entre Grand Coude et le Morne Langevin pour donner au village un accès direct au volcan.

Lors des travaux de l'Université Rurale de l'Océan Indien de décembre 2017 portée par la municipalité saint-joséphoise, un protocole d'accord a été signé entre la commune et le Parc national de La Réunion en vue de porter un projet commun de développement durable sur le territoire de Grand Coude. Cet acte a été décisif dans la volonté de la commune d'adhérer au projet de territoire de la Charte.

Aujourd'hui, nous devons nous attacher ensemble à mener une politique concrète de valorisation des différentes formes de patrimoine (naturel, culturel et paysager) qui occasionne des retombées économiques pour le territoire de Saint-Joseph.

Adhésion de la commune des Aviron



© DR

Prise de parole de Sylvaine MEZINO, élue représentante de la commune des Aviron au Conseil d'Administration du Parc national de La Réunion

J'ai le plaisir d'accompagner, en tant qu'élue de la commune des Aviron, la conception, la naissance et la vie du Parc national. J'ai été, dès la mission de création du Parc national, missionnée, en tant qu'élue référent, pour participer à la définition du contenu de cet outil en gestation. En 2007, lors de la création du Parc, j'ai été nommée à son conseil d'administration. J'y ai participé avec assiduité, et avec les autres membres, ai traversé des moments « compliqués », sans perdre de notre volonté.

La commune que je représente, souhaite affirmer sa vocation résidentielle tout en cherchant à valoriser ses atouts indéniables de par ses potentialités naturelles. Aussi, l'enjeu est de garantir le développement communal en accompagnant l'apport de population via une offre correcte en équipements et services publics mais aussi en valorisant le potentiel touristique des hauts afin d'en faire une « destination » via l'identification d'une trajectoire porte de parc du littoral vers la forêt du Tévelave. Le principal enjeu du développement économique et touristique se trouve ainsi dans la valorisation et la promotion du cadre de vie.

Au terme de plusieurs années d'échanges et de discussions, la commune des Aviron a, enfin, fait une demande d'adhésion à la charte du Parc national par courrier du 24 novembre 2017. Lors du Conseil d'Administration du Parc du 28 novembre, qui a entériné cette demande, j'ai pris la parole, et avec une grande émotion, ai témoigné de ma joie. En effet depuis que je représente la commune dans cette instance, j'attends ce moment. Enfin je peux venir la tête haute à notre assemblée. J'en suis fière. Les nombreuses années de passion pour la nature et la biodiversité, que j'ai partagées avec vous, sont ainsi récompensées par cette demande d'adhésion.

Clément AQUILINA

Paysagiste conseil au CAUE - Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement



© DR

Comment le CAUE coopère-t-il avec Le Parc National ?

Clément Aquilina : Le CAUE « assure la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère de l'île », conformément à sa devise. Par extension, cela concerne Le Parc National avec lequel nous œuvrons en étroite collaboration depuis des années. De surcroît, Daniel Gonthier préside aussi le CAUE, ce qui facilite les échanges. Pour ma part, après avoir essentiellement participé à des comités de pilotage et des réunions, je m'appête à me rendre sur le terrain dans le cadre de nouvelles actions destinées à améliorer la qualité paysagère du Parc.

Quel est votre rôle ?

C.L. J'interviens en amont de la maîtrise d'œuvre ; mon rôle consiste à travailler sur « l'esprit d'un lieu », pour reprendre une expression qui nous est chère. Concrètement, avant d'envisager l'aménagement d'un espace, il m'appartient d'en qualifier la singularité et la richesse. Mes conclusions, mes conseils s'inspirent de mon ressenti agrémenté d'informations plus terre à terre sur les spécificités d'un endroit précis, voire d'une zone. Ces informations sont de tout ordre : historique, botanique, géologique, scientifique, artistique...

Comment conciliez-vous vos travaux avec les impératifs liés aux labels ?

C.L. Je base conjointement mes recommandations sur l'expression de mes sensations instantanées et les exigences des labels. Dans les faits, je privilégie une « approche sensible » des lieux que je complète ensuite par des arguments techniques ou scientifiques. La démarche permet d'avoir un regard neuf, d'entrer dans la peau du visiteur qui découvre un site pour la première fois : si l'on commence par apprécier la vue, la faune, la flore, ou encore la couleur de la roche, alors l'attribution des labels s'impose comme une évidence, on la comprend d'autant mieux.

Quel site devez-vous étudier prochainement ?

C.L. Le Parc aimerait que l'on élabore « une intention paysagère » à l'échelle du cirque de Mafate. L'idée serait d'accompagner et d'harmoniser l'évolution - urbaine, architecturale, paysagère - de cet endroit reculé unique au monde pour en préserver durablement le charme et l'authenticité. Un projet passionnant.

"Améliorer la qualité paysagère du Parc national. "



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Pitons, cirques et
remparts de l'île de la Réunion
inscrits sur la Liste du patrimoine
mondial en 2010

Préserver la diversité des paysages

Labellisés Parc national et patrimoine mondial de l'UNESCO (le bien "Pitons, Cirques et Remparts" figure sur la liste des biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité), les Hauts et surtout le cœur du Parc servent de cadre magnifique aux multiples activités de ses habitants et d'indicateur précis et parlant des dynamiques des territoires qui les composent.

Evolution de l'habitat, construction d'infrastructures, développement croissant de nombreuses espèces de plantes exotiques envahissantes, ou encore perte de la culture des jardins et autres lieux de production ou de ressourcement : tous ces phénomènes hypothèquent la singularité des paysages des Hauts et, a fortiori, les ressources qu'ils offrent pour construire l'avenir de l'île et de ses habitants.

Le Parc national de La Réunion, patrimoine mondial de l'UNESCO

- Intégration paysagère des équipements DFCI
- Innovation technique dans le paysage mafatais
- Mise en scène des paysages des Hauts

Intégration paysagère des équipements de Défense des Forêts Contre les Incendies

Si les paysages de La Réunion paraissent menacés de toutes parts, ils font néanmoins l'objet de plus en plus d'attention. Leur préservation intervient désormais dans chaque démarche de valorisation et de construction d'une offre d'accueil et de découverte de qualité et d'authenticité.

Le Parc national de La Réunion a accompagné la fabrication de plusieurs Equipements de Défense des Forêts contre les Incendies (DFCI).

Le risque d'incendie étant élevé et souvent lourd de conséquences pour les massifs forestiers réunionnais, un Plan départemental de protection des forêts contre l'incendie (PDPFCI) volontaire a été adopté en 2009.

Ce plan prévoit la hiérarchisation et la déclinaison opérationnelle des moyens d'intervention par territoire, à travers l'élaboration de Plans de massifs DFCI sur les secteurs les plus sensibles.

A ce titre, des ouvrages (pistes DFCI) et des équipements (citernes, retenues collinaires) destinés à lutter contre les feux ont été proposés, en particulier pour les secteurs de la Roche Écrite, et du Volcan.

Toutefois, bien que nécessaires à la protection des milieux naturels, ces aménagements au cœur du bien labélisé Patrimoine mondial de l'UNESCO (PMU) peuvent porter atteinte à sa Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE).

Ils peuvent favoriser l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes et détériorer le paysage.

Ainsi, la construction en 2017 d'une piste DFCI et deux citernes de 120 m³ au massif de la Fournaise, précisément sur la piste de Foc-Foc, a fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Concrètement, une étude a été menée pour évaluer les impacts sur la végétation unique de ce site doublement labélisé et sur la qualité exceptionnelle de ces paysages.

L'initiative - une première - a été saluée par l'ensemble des partenaires qui s'accordaient tous sur la nécessité de mettre en œuvre une démarche innovante. Celle-ci comprenait un cahier des charges largement approuvé, un suivi de travaux exigeant et un retour d'expérience indispensable pour une meilleure anticipation pour de futurs ouvrages.

De riches enseignements ont été tirés de cette expérience inédite. De quoi alimenter et orienter les stratégies et les programmes d'action au service du plus fragile de nos patrimoines hérités : le paysage.



Innovation technique dans le paysage mafatais

Qui se douterait, sans panneau explicatif, que derrière une façade de pierre prolongée par une structure en bois jouxtant un bâtiment de l'îlet de la Nouvelle situé le long d'un sentier, se cache un dispositif de production d'électricité à la pointe de la technologie appelée "microgrid", ou pile à hydrogène, installé en exclusivité mondiale mi-2017 ?

Ce dispositif expérimental photovoltaïque recourt à l'énergie solaire pour alimenter des batteries et produire de l'hydrogène. Lors de longues périodes sans soleil, il associe l'hydrogène stocké sur place à de l'oxygène pour produire de l'électricité.

Le "microgrid" dessert trois bâtiments de la Nouvelle, l'école, le dispensaire et l'atelier de l'ONF, par le biais d'un microréseau. Il s'agit de tester ici une nouvelle solution énergétique propre et fiable, car c'est un site isolé, classé Coeur Habité du Parc national et inscrit sur la liste des biens du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2010.

L'îlet de la Nouvelle est aussi le plus dense de Mafate, et ses besoins énergétiques sont les plus élevés. De surcroît, les bâtiments desservis peuvent servir de refuge aux habitants en cas de catastrophe naturelle d'ampleur.

Cette expérimentation, mise en place et cofinancée par le SIDELEC, EDF et l'ADEME, est une première mondiale dans cette configuration précise.

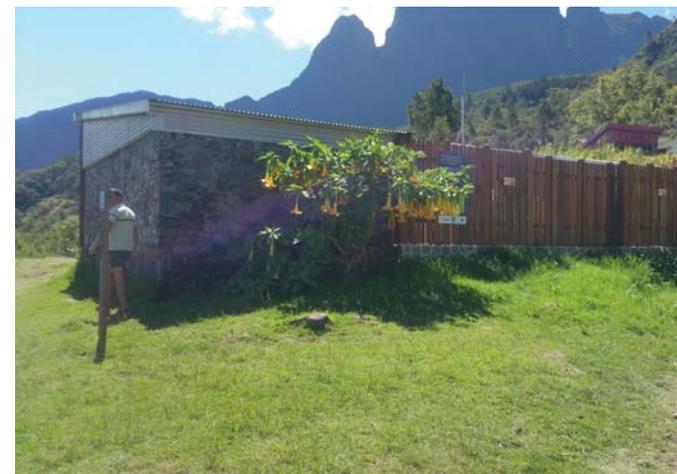
Elle s'inscrit dans le cadre du développement de systèmes de microproduction, également expérimentés en Guyane et au refuge du col du Palet dans le Parc national de la Vanoise, à 2600 m d'altitude. Cette solution de production 100 % énergies renouvelables (EnR) représente le plus haut degré de fiabilité.

Cette expérimentation ne doit pas être confondue avec le programme - en cours - d'électrification des foyers mafatais par de nouveaux équipements photovoltaïques.

Les conclusions sur la fiabilité et l'efficacité de la pile à hydrogène (trois fois plus coûteuse qu'un dispositif solaire classique) à Mafate seront rendues mi-2018, après un an d'exploitation.

Elles préfigureront la possibilité de décliner le dispositif ailleurs (sur d'autres installations, en remplaçant des éléments des réseaux après adaptation).

Afin de garantir une installation réussie dans un lieu classé Coeur Habité et reconnu par l'UNESCO pour ces paysages unique au monde, les services du SIDELEC et ceux du Parc national de La Réunion ont travaillé en synergie et opéré un excellent travail d'intégration paysagère en amont de l'implantation.



Atelier ONF et pile à hydrogène © Janik PAYET



Mise en scène des paysages des Hauts

Dans l'objectif de contribuer à la valorisation des patrimoines culturels, paysagers et historiques du parc national de La Réunion, notamment sur les interprétations des paysages des Hauts de l'île, un projet a été mené sur la place des hommes dans les paysages naturels et l'imaginaire qui s'est construit au fil de l'histoire.

Initié dès 2010, cette opération s'est concrétisée en 2014 par un partenariat entre le Parc national de La Réunion, le Musée Léon Dierx et l'Association des Amis des Archives, Bibliothèque et Musées de La Réunion (AAABMR) constituant le cadre de référence de l'exposition paysagère.



Au cœur d'une île
Les artistes et les Hauts de La Réunion au 19^e siècle



Pont de la Savane
Adolphe LEROY

Le Parc national porte une attention particulière à développer et enrichir les connaissances sur la relation homme/nature, la question culturelle et paysagère occupant une place centrale, et à valoriser ces patrimoines culturels en les rendant accessibles à tous.

L'exposition « Au cœur d'une île, les artistes et les Hauts de La Réunion au 19e siècle » a été inaugurée le 17 septembre 2017.

Cet événement est programmé jusqu'au 02 avril 2018 dans le cadre de la commémoration du 10ème anniversaire du Parc national de La Réunion (2007-2017), partenaire de l'exposition.

Les paysages des Hauts de La Réunion méritent d'être mieux connus et compris, aussi bien des visiteurs occasionnels que de la population réunionnaise, qui doit être la première garante de leur préservation.

Les "Pitons, cirques et remparts" de La Réunion sont inscrits au Patrimoine Mondial par l'UNESCO depuis le 1er août 2010. Ce site est un des trois biens naturels français inscrits sur la liste du patrimoine mondial.

Outre la fierté pour La Réunion d'être reconnue internationalement, cette inscription confère au territoire une reconnaissance de dimension internationale et offre de belles perspectives en matière de développement touristique.

L'exposition « Au cœur d'une île, les artistes et les Hauts de La Réunion au 19e siècle », rend hommage aux premiers artistes ayant illustré les paysages de l'intérieur de l'île.

Le Volcan, les gorges des rivières, les cirques, les hauts plateaux ; les œuvres exposées présentent les approches multiples des artistes et des photographes qui ont parcouru ces espaces, des années 1790 aux années 1880.

Pour la première fois, les "Pitons, cirques et remparts" sont mis en exposition dans une perspective historique, enrichissant les connaissances sur ces espaces qui contribuent, depuis la découverte, de l'île à sa renommée internationale.

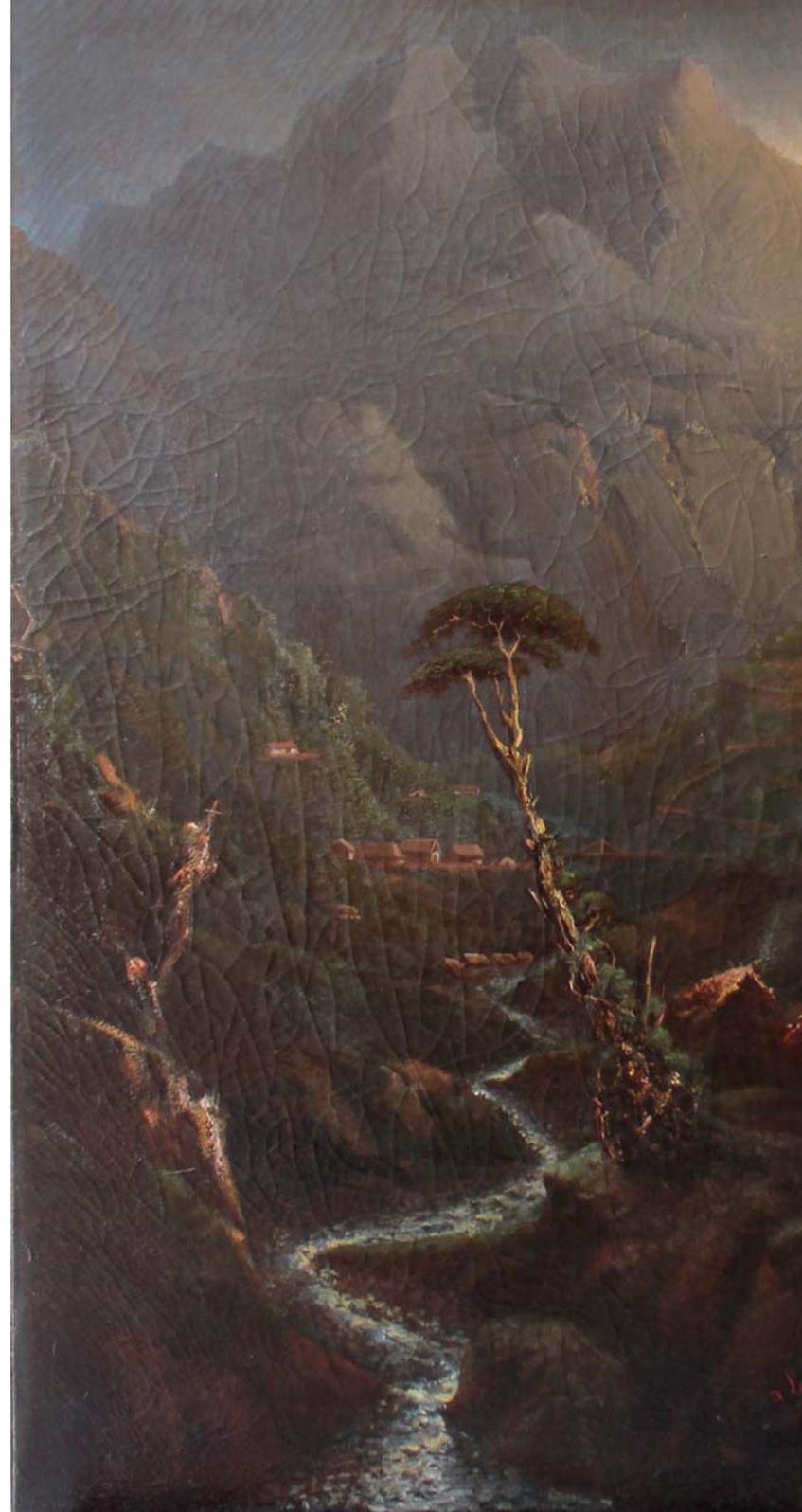
Cette exposition participe pleinement à la démarche d'interprétation des paysages des Hauts de l'île que le Parc national a entrepris de poursuivre afin de valoriser l'intérêt patrimonial des richesses du territoire.

La préservation de la diversité et de la qualité des paysages sont en effet des enjeux majeurs pour l'avenir de l'île, il appartient à chacun de contribuer à leur préservation pour le bénéfice de tous.



Exposition « Au cœur d'une île, les artistes et les Hauts de La Réunion au 19ème siècle »
© Musée Léon Dierx

Lever de lune sur le Piton des Neiges et Thermes de Cilaos - Adolphe LEROY
© Musée Léon DIERX



Dominique STRASBERG

Professeur et Président du Conseil Scientifique



© DR

Brièvement, quel est le rôle du Conseil scientifique ?

Dominique Strasberg : Conformément à la loi du 14 avril 2006, le Conseil Scientifique, instance consultative composée de 18 membres bénévoles issus de la communauté universitaire que je préside depuis 5 ans, a orienté et appuyé Le Parc national dans la définition de sa stratégie globale. Il a aussi émis des avis sur des projets d'aménagement et l'organisation d'événements au cœur du parc en se référant à la charte de 2014 qui définit autant un projet de territoire qu'un projet de société pour les Hauts.

Qu'apportent les labels Parc national et Patrimoine mondial de l'Unesco, selon vous ?

D.S. Ces labels sont une aubaine pour la Réunion, car ils sont synonymes de formidable visibilité partout dans le monde et d'important soutien logistique et financier. Leur attribution témoigne aussi de l'attention portée par un grand nombre d'acteurs locaux à cet espace naturel qui couvre près de la moitié de l'île. Toutefois, il s'agit désormais de les conserver en poursuivant la politique amorcée voilà des années. Dans son rapport publié en novembre dernier, l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature, ndlr) s'inquiète de l'état du Parc National, de plus en plus menacé par les espèces envahissantes. Or, nous avons toutes les cartes en main pour agir et trouver des solutions afin de préserver cette zone protégée.

Par conséquent, quel serait le mot d'ordre cette année ?

D.S. Il faut rester vigilant, appeler à la concertation et mener des actions correctives sans tarder. Le développement d'activités et l'urbanisation, dans le parc et en proche périphérie, doivent être anticipés, mesurés et pensés en ayant conscience de leur impact. La Réunion doit montrer l'exemple aux pays voisins - et lointains - et redevenir le fer de lance en matière d'innovation environnementale.

" Agir pour préserver l'espace naturel et ainsi conserver nos labels. "

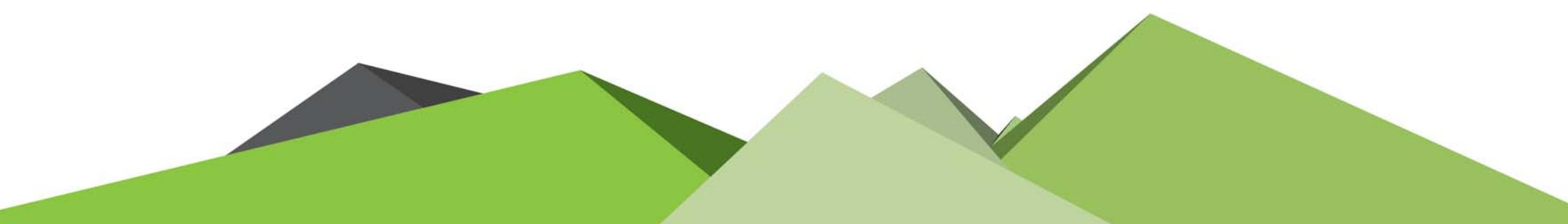


Inverser la tendance à la perte de la biodiversité

Soumises à de fortes pressions depuis l'arrivée de l'homme sur l'île, de nombreuses espèces ont déjà disparu. Aujourd'hui, la biodiversité indigène est majoritairement menacée par le développement des espèces exotiques envahissantes amenées par les activités humaines comme le souligne l'UICN dans son rapport des sites inscrits au Patrimoine mondial. Sa sauvegarde exige la mise en place d'une gouvernance efficace entre tous les acteurs, pour rendre efficaces les actions de conservation et espérer limiter l'importance des nouvelles disparitions. Plusieurs opérations en cours, parmi lesquelles les programmes LIFE+, mobilisent les équipes du Parc national et ses partenaires.

" Une faune et une flore uniques au monde "

- Des financements européens au service de la conservation du patrimoine naturel réunionnais
- Développement touristique et conservation du patrimoine naturel
- Assurer le suivi et la préservation du Bois de Fer
- Le Tamarin des Hauts sous la pression d'un ravageur introduit
- Production et plantations d'espèces indigènes le long des berges de la Rivière Saint-Denis
- Borbonica, plateforme régionale SINP



Des financements européens au service de la conservation du patrimoine naturel réunionnais

Adopté par la Commission européenne en 1992, le programme LIFE (acronyme de L'Instrument financier pour l'environnement) soutient les projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Doté d'un budget de 3,4 milliards d'euros pour la période 2014-2020, le programme a déjà financé plus de 4 300 projets. Les DOM n'y ont accès que depuis 2007 et le Parc national a coordonné 3 projets. Résultat de partenariats fructueux, ces projets sont essentiels pour structurer et inscrire dans la durée des actions de conservation de la biodiversité.

Le programme LIFE+ Forêt Sèche

Avec le projet européen LIFE+ Forêt Sèche (2014-2020), le Parc national, avec le Conservatoire du littoral, l'État (DEAL), le Département et la Région Réunion poursuit son combat pour la reconquête de la biodiversité des écosystèmes réunionnais.

Dans la continuité du projet LIFE+ Corexerun (2009-2014), l'enjeu est de pérenniser la préservation de la forêt semi-sèche qui, sans l'intervention de l'homme, serait vouée à disparaître sous la pression grandissante des espèces exotiques envahissantes.

Pour atteindre ses objectifs à long terme, le projet LIFE+ Forêt Sèche mobilise et implique l'ensemble des acteurs du territoire réunionnais. L'année 2017 a encore démontré que chacun a son rôle à jouer !

Avec les graines récoltées par les agents du Parc national, les exploitants des pépinières des communes de Saint-Denis, du Port et de La Possession ont produit les plants destinés à reboiser les hauts de la Grande Chaloupe pour un retour de la forêt en ville.

Au total, six entreprises locales ont été retenues pour réaliser les travaux écologiques sur 45,5 hectares pendant trois ans.

Plus de 400 bénévoles se sont succédés pour participer à la plantation.

Des mécènes locaux ont également rejoint l'aventure. Ils ont fourni des moyens logistiques, humains et financiers pour soutenir les actions de sauvegarde de la forêt.



Les jeunes de l'Ecole de la 2ème chance en formation « production d'espèces indigènes » auprès dans le cadre du programme LIFE+ Forêt sèche © Cédric ANAMOUTOU

Un programme de formation accompagnait la démarche. Il a été dispensé tout au long de l'année aux emplois en insertion des pépinières communales, aux aménageurs d'espaces verts, aux détenus du Centre Pénitentiaire de Domenjod, aux jeunes de l'École de la 2e chance et aux futurs professionnels de l'environnement qui étudient au lycée agricole de Saint-Paul et à l'Université de La Réunion.

Ainsi, huit établissements et 190 enfants se sont mobilisés durant l'année scolaire, portant à 440 le nombre d'écoliers impliqués depuis le démarrage du projet. La forêt de demain est entre les mains de la nouvelle génération !

Cet formidable engagement sera maintenu durant les prochaines années. Le personnel mobilisé viendra grossir les rangs des sentinelles de la forêt sèche.

Le projet en chiffres-clés :

- 923 927 diaspores récoltées de 38 espèces
- 21 052 plants produits ;
- 12 emplois créés ;
- 1 101 000 euros de retombées économiques ;
- 30 partenariats établis avec la société civile ;
- 440 enfants sensibilisés pendant 1 an ;
- 4 887 visites du site Internet ;
- 1 383 " J'aime " !

Pour aller plus loin : www.foretseche.re

*" Nou tyambo, nou larg pa ...
Oté ! Alon sov nout foré ! "*

Les rencontres InterLIFE France

Les rencontres InterLIFE France se sont déroulées pour la première fois dans les DOM du 4 au 8 décembre 2017, à l'initiative du Parc national. A la demande de la Commission européenne, ces rencontres ont aussi permis aux porteurs de projets BEST (qui dépendent aussi de la Commission) de La Réunion de se réunir. Les représentants de la Commission accompagnés du Directeur de l'agence exécutive EASME, de membres de l'UICN et du bureau d'études NEEMO Oréade-Brèche ont ainsi eu l'occasion de découvrir les nombreuses facettes des opérations de conservation du patrimoine naturel réunionnais menées grâce aux projets LIFE.

Le Parc national a également convié les acteurs locaux de la conservation, acteurs qu'il regroupe chaque année lors des rencontres GECOBIO (Gestionnaires de la conservation de la biodiversité) pour leur permettre de partager les retours d'expériences.

La grande réussite de ces rencontres n'aurait pas été possible sans la forte implication des partenaires des programmes LIFE (Conservatoire du littoral, ONCFS, Université de La Réunion, SEOR), des communes de La Possession, de Saint-Louis, et des partenaires financiers (Conseil régional, Conseil départemental et DEAL).



© Cédric ANAMOUTOU

Développement touristique et conservation du patrimoine naturel

Sur certains des sites emblématiques d'accueil du public en milieu naturel, les rats, mais aussi les souris ont tendance à proliférer.

Des observations ponctuelles et des alertes ont été transmises au Parc national qui s'est engagé à intervenir pour résoudre ce problème important, mais complexe, car les structures responsables sont nombreuses et différent selon les sites.

Face à cet enjeu, à la fois sanitaire, environnemental et touristique, le Parc national s'est mobilisé pour apporter des solutions durables, à court et long terme.

En 2017, avec l'aide de bénévoles du Club Avalasse, et en lien avec le service des sports de la commune de Cilaos, les agents du Parc national ont organisé une opération "Grand Met'prop" autour du refuge de la Caverne Dufour et au sommet du Piton des Neiges.

Cette opération s'est faite en partenariat avec la CIVIS, le Conseil départemental, l'Office national des forêts (ONF), l'Association des gestionnaires des gîtes de montagne (AGGM) et l'équipe Life+ Pétrels.

Au final, plus de 540 kg de déchets ont été récoltés et stockés dans trois big-bags évacués par hélicoptère.

Puis, l'Association de valorisation de l'Entre-Deux monde (AVE2M) a lancé un chantier de dératisation sur un programme financé par le Conseil départemental et le Parc national.

En parallèle, et pour trouver des solutions pérennes, l'AVE2M réalise des études sur les rongeurs et les sources de déchets site par site, avec des financements du Département et du Parc national.

Les résultats de ces études servent à établir des diagnostics destinés à toutes les structures concernées d'un site de sorte à rédiger ensemble un plan d'action opérationnel avec une liste des actions de chacun incluant la sensibilisation des visiteurs.

L'ambition est d'offrir des sites de qualité en milieu naturel, sans rongeurs ni chats sauvages qui représentent un risque sanitaire et une menace pour notre biodiversité endémique.



540 kilos de déchets évacués par hélicoptère du Piton des Neiges © AVE2M - Richard BEAULIEU



Assurer le suivi et la préservation du Bois de Fer

Le Bois de fer (*Sideroxylon majus*) appelé ainsi en raison de sa solidité fut abondamment utilisé dans les constructions réunionnaises. Cette espèce endémique de La Réunion, classée en danger d'extinction fait l'objet d'un suivi renforcé du Parc national.



Le Bois de fer de La Plaine des Makes, un caractère génétique unique à préserver

De la famille des Sapotacées et protégé par un arrêté ministériel depuis 1987, le Bois de fer peut atteindre 15 à 20 m de haut. Ses feuilles longues sont regroupées au bout des branches ; ses fruits poussent le long des tiges et forment des baies noires à maturité. Le prélèvement, la fragmentation de son habitat et la disparition de ses disséminateurs ont entraîné une réduction drastique de son aire de distribution.

L'étude sur la diversité et la structuration génétique des Sapotacées endémiques des Mascareignes (thèse soutenue par de S. Dafreville en 2013, pour le Cirad - Université de La Réunion) révèle le caractère génétique unique de la population de Bois de fer des Makes. Elle démontre la présence de 5 allèles (gènes) privés dans la cohorte des Bois de fer juvéniles.

La mise en lumière des Bois de fer et leur protection contre les espèces exotiques envahissantes

Dans le cadre du programme d'aménagement forestier de la forêt départementale domaniale des Makes (ONF 2016-2030), un protocole de gestion conservatoire de la population de Bois de fer a été élaboré afin de maintenir le caractère génétique unique et de sauvegarder la population bloquée au stade arbustif sous la canopée.

Tronc *Sideroxylon majus* (Bois de fer)
© Parc national de La Réunion



Feuilles de *Sideroxylon majus* (Bois de fer) © Parc national de La Réunion

En effet, le Bois de fer est une espèce dite héliophile, qui aime l'exposition au soleil. Le Bois de fer a donc un besoin important de lumière pour se développer. C'est pourquoi différentes actions ont été engagées par le gestionnaire ONF afin de "mettre en lumière" des individus bloqués au stade arbustif et de limiter l'envahissement des espèces exotiques.

En tout, 61 spécimens ont été répertoriés dans la forêt de Bon accueil à la Plaine-aux-Makes. Un groupe fait l'objet de taille d'éclaircissement ciblée, par un élagage périphérique des indigènes combiné à la lutte contre les espèces exotiques. Un second groupe témoin ne fait l'objet d'aucune action spécifique.

Le suivi de la croissance des Bois de fer

Un protocole de mesure permettra d'évaluer l'efficacité de la "mise en lumière" et la bonne croissance des Bois de fer en fonction de plusieurs variables :

- le pourcentage de luminosité,
- le degré d'envahissement sur la station.

Les spécimens feront l'objet de mesures tous les 2 ans par le Parc national (circonférence, hauteur, production de semences).

Le Tamarin des Hauts sous la pression d'un ravageur introduit

Un insecte de la famille des pucerons (nom scientifique : *Acizzia uncatoides*), d'origine exotique, attaque le Tamarin des Hauts et a déjà décimé plusieurs spécimens dans le secteur du volcan, altérant ainsi la qualité des paysages de cette région.

Avec ses partenaires spécialistes privilégiés, le Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) et la FDGDON (Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles) de la Réunion, le Parc national se mobilise pour étudier le phénomène et tenter de trouver des solutions.

Les agents du Parc ont détecté une première pullulation de cette espèce autour du volcan en décembre 2010. Ils avaient alors transmis les échantillons récoltés à monsieur Serge Quilici du Cirad qui les avait confiés à un spécialiste de cette famille d'insecte, David Ouvrard du Muséum national d'Histoire naturelle. Ce dernier avait confirmé qu'il s'agissait de *Acizzia uncatoides*. Ce psylle s'attaque aux arbres du genre acacia et pose - ou a posé - des problèmes dans plusieurs régions du monde, comme en Californie et à Hawaï.

En 2016, une étude préliminaire de la FDGDON Réunion financée par le Parc national explique que la cause de mortalité des Tamarins des Hauts (*Acacia heterophylla*) au volcan ne pouvait pas être liée aux champignons et bactéries trouvés sur ces arbres. Ces agents pathogènes secondaires profitent d'un affaiblissement des arbres, affaiblissement dû à la pullulation des psylles.

L'année 2017 a été consacrée à de nombreuses études sur cette nouvelle invasion.

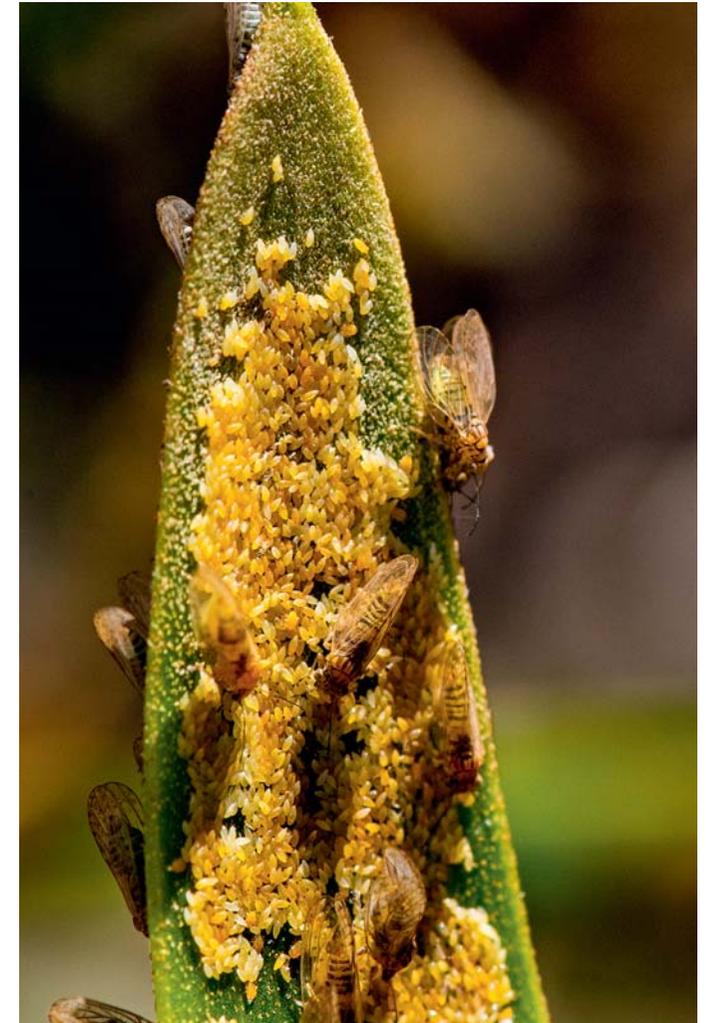
Les agents du secteur Est du Parc national ont quadrillé toutes les forêts de Tamarins de leur secteur afin de vérifier les taux d'invasion de cette espèce. De plus, le Parc national a financé ou cofinancé des études du Cirad et de la FDGDON sur ce phénomène.

Les premiers résultats de l'étude de la dynamique des populations de psylles en fonction des caractéristiques climatiques montrent des taux d'invasion parfois considérables (plus de 50 000 psylles aspirés en

1 minute !), mais une forte variation entre les sites. Si toutes les tamarinaies examinées hébergent des psylles, les pullulations ne sont observées que sur le massif du volcan et, dans une moindre mesure, aux Makes.

Des ennemis naturels des psylles, des insectes, mais aussi des champignons, ont été découverts sur le terrain, mais en nombre assez réduit. Les premiers essais de la FDGDON montrent que les larves de coccinelle *Olla v.nigrum* ont un réel impact sur les psylles.

Des "hôtels à insectes" ont également été disposés sur le terrain pour favoriser les prédateurs naturels des psylles. S'ils sont effectivement colonisés par des insectes, il est encore trop tôt pour conclure.



Psylles © Jean-François BÈGUE

Les fortes pluies du début de l'année 2018 ont à la fois impacté les études en cours, mais aussi réduit drastiquement les populations de psylles. La poursuite des études est donc encore nécessaire.

En parallèle des études, les premières réunions ont eu lieu pour développer, avec tous les partenaires concernés, un réseau de surveillance de la santé des forêts naturelles.

La FDGDON a déjà livré des formations suite à la reconnaissance et aux signalements des observations à plus de 54 personnes parmi lesquelles plusieurs agents du Parc national.



Tamarins détruits par les psylles © Jean-François BÈGUE



Production et plantation d'espèces indigènes le long des berges de la Rivière Saint-Denis

Afin de pérenniser le captage qui fournit 48% d'eau potable de la ville, la commune de Saint-Denis a sollicité une demande d'autorisation au Parc national pour réaliser des travaux de réhabilitation et de sécurisation des ouvrages situés au coeur du Parc.

Ces travaux ont nécessité de nombreuses réunions de concertation mobilisant principalement les services de la DEAL, la Fédération de la pêche, l'Office de l'eau, les associations de quartiers et l'Office national des forêts.

Après consultation du conseil scientifique, le directeur du Parc national a délivré, en mai 2016, un avis favorable pour la mise en œuvre des travaux sous réserve des prescriptions suivantes :

- préservation de la flore et de la faune lors des travaux préparatoires au chantier ;
- dispositions pour éviter la propagation d'espèces exotiques envahissantes ;
- préservation de l'avifaune rupestre lors des héliportages ;
- reconstitution du site par plantations ;
- préservation de l'avifaune en phase d'exploitation.



Seuil après travaux © Parc national de La Réunion

Pour la sécurisation du chantier et des ouvrages en pied de falaise par la pose de filets, la commune de Saint-Denis a requis l'expertise du Parc national afin d'identifier les espèces végétales rares ou menacées pouvant être impactées lors de ces travaux.

Ce repérage a permis de mettre en défens des parcelles qui abritent des espèces à forte valeur patrimoniale comme le Mahot rempart, par la pose d'écran de protection autour des spécimens.

Pour la reconstitution du site par plantation d'espèces indigènes, la pépinière communale a sollicité le Parc national pour fournir des semences sur la base d'une palette végétale de 25 espèces définie de manière concertée.

L'objectif pour la commune est de produire 7000 individus qui seront plantés sur 3 zones en aval de l'ouvrage dans le cadre d'un chantier d'insertion mobilisant des habitants du quartier.



Récoltes de semences, productions et plantations des espèces indigènes après la fin des travaux © Parc national de La Réunion

Pour répondre à cet objectif, les agents de l'établissement ont collecté et transmis à l'unité de production communale plus de 13500 diaspores (organes de dissémination d'un végétal) durant la saison 2016. Toutes les semences ont été localisées à proximité du chantier afin de limiter des risques de pollutions génétiques.

Cette collaboration a été possible dans le cadre de la convention d'application de la Charte signée en décembre 2016.

A travers cette opération, chaque partenaire a pu mieux se connaître et a su développer un savoir-faire qui pourra être valorisé lors d'autres opérations de végétalisation.

Borbonica, plateforme régionale SINP

Borbonica est la plateforme de diffusion des données d'observations naturalistes sur la faune et la flore à La Réunion. Cet outil ouvert à tous les publics s'intègre dans la démarche du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) national. Ses objectifs sont :

- de structurer les connaissances sur la biodiversité, les paysages et les habitats naturels ;
- de mettre à disposition ces connaissances au niveau local, régional et national, et selon les publics concernés ;
- de faciliter la mobilisation des connaissances pour élaborer ou suivre les politiques publiques, évaluer les impacts ;
- de faire le lien avec les engagements européens et internationaux.

La collaboration entre les équipes de la DEAL et du Parc national a débuté réellement en 2016 avec pour objectif commun la mise en œuvre d'une plateforme régionale de diffusion et de valorisation des données naturalistes intégrée dans le dispositif SINP national.

La signature d'une convention-cadre a formalisé ce partenariat et permis d'identifier les moyens financiers et humains nécessaires pour atteindre cet objectif.

L'équipe projet a pris forme autour de 2 agents du Parc (Jean-Cyrille Notter, géomaticien et Guillaume Dubus, Responsable des systèmes d'information) et de 2 agents de la DEAL (Alain Gagnet, géomaticien et Valentin Le Tellier, Chargé de mission Parc national, trames écologies et SINP).

L'année 2017 a été marquée par le déploiement d'une première version de la plateforme baptisée "Borbonica", terme de consonance latine en référence à l'ancien nom de La Réunion, l'île Bourbon, utilisé dans la désignation scientifique de nombreuses espèces endémiques de La Réunion (ex : lézard vert des Hauts aussi appelé *Phelsuma borbonica*).

Depuis la mise en ligne de cette première version, de nombreux ajustements ont été apportés pour répondre au mieux aux besoins des acteurs locaux et suivre les évolutions techniques.

Actuellement, environ 50 000 données intégrées sur la faune en provenance de la SEOR, de Kélonia, de NOI, de la DEAL et du Parc national ont été stockées dans la plateforme.



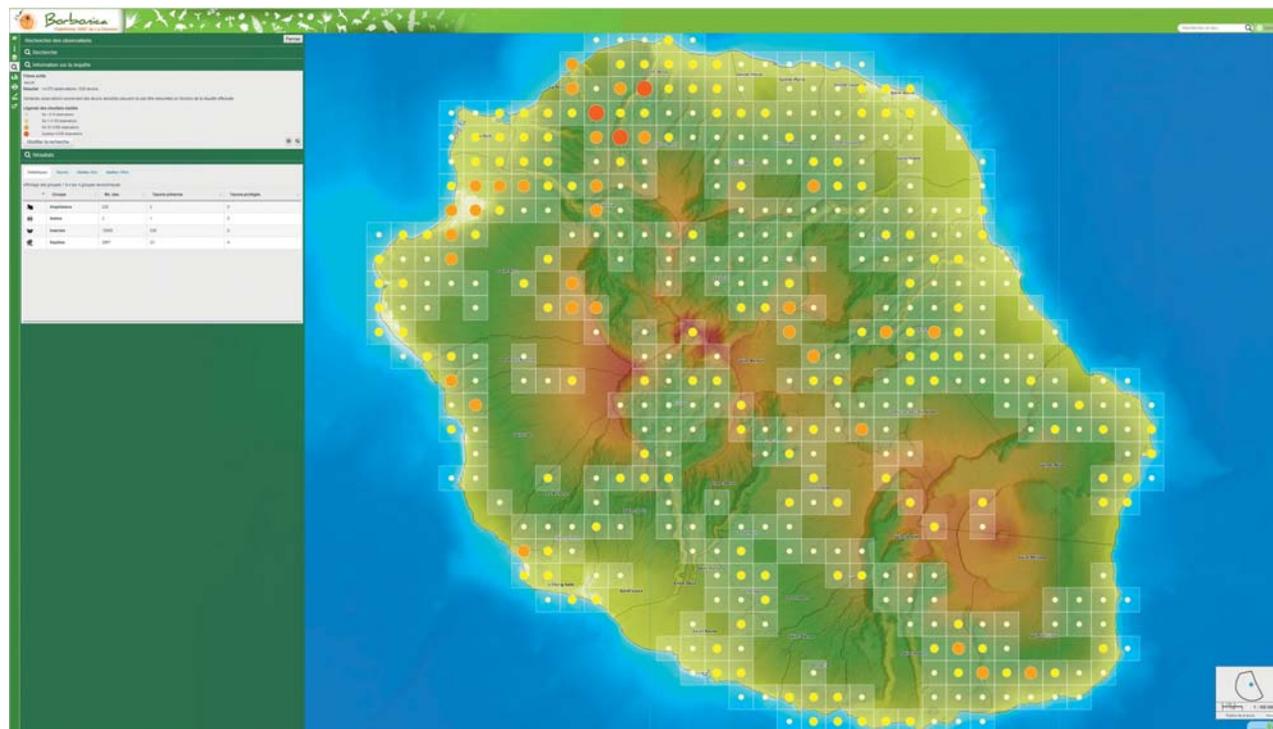
Pour aller plus loin :

www.borbonica.re

www.naturefrance.fr/la-reunion

sinp974@developpement-durable.gouv.fr

*Mieux connaître la biodiversité
pour mieux la protéger*



Affichage des observations à la maille de 2 km

Bernard LEVENEUR

Directeur du Musée Léon Dierx et membre du Conseil Scientifique



© DR

Comment décririez-vous votre collaboration avec Le Parc National de La Réunion ?

Bernard Leveur : En tant que membre du Conseil scientifique, j'échange régulièrement avec mes homologues ainsi que les représentants du Parc - en particulier Benoît Lequette et Eddy Moulton, respectivement Responsable du service études et patrimoine et Chargé de mission patrimoine culturel - afin de développer des outils, des animations, voire des événements culturels à la fois accessibles, originaux et attractifs destinés à valoriser les Hauts.

Sur quels projets avez-vous œuvré concrètement ?

B.L. Ces trois dernières années, nous avons surtout concentré nos efforts sur l'exposition éphémère « Au cœur d'une île, les artistes et les Hauts de La Réunion au 19e siècle ». En dévoilant pour la première fois plus de 150 dessins, gravures, aquarelles, peintures et photographies des cirques, des hauts plateaux et du volcan, cette exposition a marqué les esprits. Le catalogue qui s'en inspire est par ailleurs superbe, et le cycle de conférences organisé dans le sillage de l'événement, pour célébrer les 10 ans du Parc National, a remporté un franc succès. Le déploiement et la réussite de cet important dispositif reposent sur l'action conjuguée de l'ensemble des services concernés - merci grandement au Parc National pour son soutien logistique et financier.

Quels sont vos souhaits pour l'avenir ?

B.L. J'aimerais poursuivre le formidable travail entamé en faveur d'une découverte des Hauts par une plongée inédite dans notre patrimoine historique et artistique. Les témoignages écrits et iconographiques des Réunionnais ayant peuplé les Hauts sont d'une grande diversité et d'une incroyable richesse ; ils justifient amplement de nouvelles initiatives, comme des publications, voire une nouvelle exposition. En ce sens, les ambitions du Conseil général et du Parc National se rejoignent, et je m'en réjouis.

" Valoriser les Hauts grâce à son patrimoine historique et culturel. "



Valoriser le patrimoine culturel des Hauts et assurer la transmission de ses valeurs

Le patrimoine culturel réunionnais nécessite des interventions visant à le préserver, car il représente un réel potentiel de développement culturel et de rayonnement des cultures et des civilisations de l'océan Indien.

La connaissance, la conservation et la valorisation des patrimoines culturels - matériels et immatériels - du territoire répondent aux enjeux définis par la charte, notamment pour illustrer la relation entre l'homme et la nature.

Connaître et préserver les traces de l'histoire des peuplements des Hauts

La pêche à la tête ; quand l'ingéniosité locale permet de respecter les ressources naturelles



Connaître et préserver les traces de l'histoire des peuplements des Hauts

Le Parc national encourage et valorise des actions en lien avec l'archéologie et l'histoire du marronnage qui permet d'étudier et de reconstituer l'histoire du peuplement des Hauts de l'île à travers l'ensemble des vestiges matériels ayant subsisté.

Le Parc national a soutenu le service archéologique de la Direction des affaires culturelles de l'océan Indien (DAC-OI) qui a organisé deux fouilles programmées sur le site de la caverne des Lataniers (du 4 au 11 novembre 2017), puis à la caverne de Cotte (du 20 au 24 novembre 2017). Les deux cavernes sont localisées au cœur du Parc national.

La caverne des Lataniers se trouve à 2 360 m d'altitude (entre les communes de Saint-Joseph et du Tampon).

Mentionnée depuis le 18e siècle, en vertu de sa situation privilégiée, la caverne a servi de halte et de gîte aux marrons en fuite, aux premières expéditions au Volcan et aux visiteurs divers et variés jusqu'à une date récente, malgré les tentatives d'interdiction d'accès.

La caverne des Lataniers n'a jamais fait l'objet d'une étude scientifique, mais présente un fort potentiel de recherches sur le marronnage et les premières traces d'occupation humaine dans les Hauts. Elle attire cependant de nombreux touristes (à cause du gîte du Volcan à proximité, notamment).

L'endroit constitue un patrimoine vulnérable et menacé, accessible et régulièrement visité, comme en témoignent les traces récentes de foyer.

Les murets de fermeture de la caverne ont été détruits et reconstruits pour des raisons inconnues, et les pierres gravées en pierre sèche ont disparu pour certaines (d'autres ont été retrouvées).

Les fouilles ont permis de répertorier l'ensemble des pierres gravées que recèle le site avant de les mettre en sûreté à la Cité du Volcan.

Elles permettront aussi, à terme, de connaître la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des niveaux et structures archéologiques conservés à l'intérieur et à l'extérieur de la caverne.

Lors des fouilles, une intervention sur le mur sud de la caverne s'est avérée nécessaire. Le mur a été démonté puis remonté selon un protocole précis (relevés photographiques et calepinage) afin de rechercher et de prélever les pierres gravées.

L'intérêt des fouilles était double :

- historique : en qualité d'habitat temporaire et lieu de vie " spontané ", la caverne des Lataniers et ses équivalences semblent receler des marqueurs significatifs susceptibles d'enrichir de manière pertinente une géohistoire du peuplement de l'île ;
- social : nos ancêtres ont bel et bien peuplé les Hauts et ont régulièrement occupé les grottes. Les données recueillies par l'observation et l'analyse de ce type de site pourraient servir à alimenter et accompagner les stratégies d'interprétation et de valorisation écotouristique du massif volcanique.

Outre le Parc national, les partenaires de la DAC-OI engagés pour cette opération sont : la Cité du Volcan, l'Université de La Réunion, l'INRAP, l'Observatoire volcanologique du Piton de la Fournaise (IPGP), l'ONF et des professionnels et des spécialistes bénévoles.

Les résultats de l'opération seront présentés dans un rapport en 2018.



Caverne des Lataniers-1897-99-H.G.



Caverne des Lataniers © Parc national de La Réunion

Focus sur l'ancien gîte

Des vestiges d'un gîte ont été identifiés à l'entrée de la caverne des Lataniers. Jusqu'en 1930, les guides et les porteurs ont souvent campé dans la grotte. Puis, avec le temps, les voyageurs lui ont préféré la " maisonnette " construite à côté sous l'impulsion du Syndicat d'initiative de La Réunion (SIR), dont il reste des vestiges visibles.

Au cours de la première moitié du 20e siècle, la construction de gîtes confortables (devant la caverne elle-même et à proximité du pas de Bellecombe) a largement contribué à la baisse de fréquentation des cavernes. Seuls quelques voyageurs et porteurs les préféraient parfois.

L'opération de fouille et de sondage a permis de découvrir les vestiges du gîte fragilisés et à la merci de rudes conditions climatiques. Au pied de la caverne, des sondages ont été pratiqués dans l'emprise encore visible du bâtiment (gîte) construit à cet emplacement et aux alentours.

Le projet " Caverne de Cotte " fait suite au projet de recherches archéologiques cogéré par le Parc national, la DAC-OI, l'Office National des Forêts et l'association Archéologies.

En 2011, Édouard Jacquot (anciennement responsable du service régional de l'archéologie à la DAC-OI) s'est rendu à la caverne de Cotte en présence d'un agent du Parc national pour étudier la cavité et la végétation sèche de haute altitude.

En 2017, une opération menée par une équipe composée de spécialistes a permis de sonder les sols et sous-sols de la caverne.

Outre le Parc national, les partenaires de la DAC-OI ayant participé à ce projet sont : l'INRAP, l'ONF, l'association Archéologies et " Nawar Production ".

Les résultats de cette opération seront présentés dans un rapport d'opération courant 2018.



Caverne de Cotte (sondage, tamisage)
© Marine FERRANDIS association Archéologies

La pêche à la tête ; quand l'ingéniosité locale permet de respecter les ressources naturelles

Le Parc national soutient depuis plusieurs années de nombreux acteurs engagés dans la conservation des espèces animales et végétales, et contribue également à la sauvegarde des témoignages des usages respectueux des patrimoines. Il a ainsi soutenu la Fédération de la pêche de La Réunion afin de valoriser une pratique de pêche respectueuse. La technique de la pêche à la " tête ", ciblée sur la capture des anguilles, joue un rôle important à La Réunion.

La pêche des anguilles est une tradition importante à La Réunion : ce poisson est très apprécié pour sa consommation en cari.

La pêche à la tête, technique traditionnelle servant à pêcher l'anguille marbrée, est pratiquée par les pêcheurs locaux depuis plusieurs générations. Ces derniers pêchent principalement à la Rivière des Remparts, la Rivière Sainte-Suzanne et la Rivière des Pluies.

La pêche à la tête se pratique à pied avec une ligne eschée avec un ver de terre. Chaque cache potentielle est fouillée (" tête ") avec la ligne appâtée. Le matériel utilisé est simple, il se résume à un fil de crin, un hameçon et un morceau de bois.

À La Réunion, la pêche est réglementée depuis les années 1960. Le respect de la réglementation est assuré par la Brigade Nature Océan Indien (BNOI) depuis 1994, depuis le début des années 2000 par des garde-pêches assermentés progressivement (première assermentation de l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique - ou AAPPMA - en 2000), et plus récemment par les agents assermentés du Parc national.

La réglementation impose aux pratiquants de ne pêcher que les anguilles marbrées de plus de 30 cm de long. Et le nombre de prises est limité à 5 anguilles par jour et par pêcheur.

La pêche d'anguilles bicolors et du Mozambique, des espèces particulièrement rares, est interdite. La

pratique de la pêche à la tête permet de les relâcher en cas de prise accidentelle, sans trop les blesser ni les affaiblir, contrairement aux captures réalisées avec une ligne de fond. Ce faisant, la pêche à la tête impacte moins l'écosystème. De même, d'une manière générale, elle n'a pas de but lucratif.

En revanche, la technique exige un savoir et un savoir-faire ancestral, transmis de génération en génération, qui méritent d'être valorisés dans le cadre d'actions de préservation des patrimoines naturels et culturels.

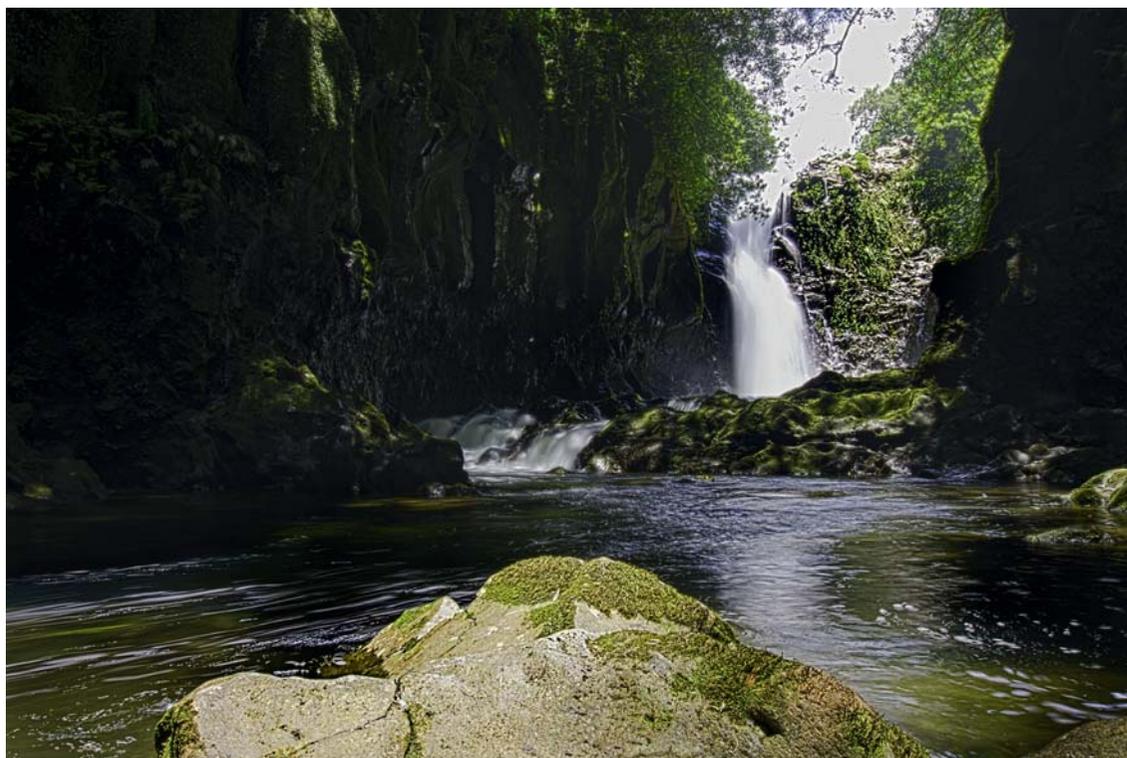
C'est pourquoi, en 2017, le Parc national s'est associé à la Fédération Départementale de la Pêche de La Réunion pour mener une politique de valorisation

" vivante " du territoire par le biais d'un soutien financier pour la création d'un film documentaire et de supports pédagogiques. Cette opération avait pour objectif de promouvoir la pêche à la tête pour l'anguille. Le Parc national a ainsi valorisé, à travers ce film, une pratique culturelle traditionnelle plus respectueuse du milieu et des espèces.

Le participation financière du Parc national a permis de confier la réalisation du film documentaire intitulé " Alon Tête zanguille " à la société La Cerise sur le Gâteau Prod. Il a été présenté au public et aux institutions le 17 mars 2017.

© Armand METRO





Ravine Petit Saint-Pierre - Cambourg © Parc national de La Réunion - Jean-François BÈGUE



Cirque de Salazie © Hervé DOURIS

Bruno OUDARD

Secrétaire général des Hauts



© Bruno BAMBA

Quelle est la vocation du Secrétariat général des Hauts ?

Bruno Oudard : Piloté par l'État, la Région et le Département, le SGH a succédé au CAH (le Commissariat à l'aménagement des Hauts, ndlr) début 2015 avec pour mission de fédérer les différents acteurs publics autour d'une stratégie commune de développement des Hauts à l'aide des fonds européens du FEDER et du FEADER. Avec le soutien de ses partenaires privilégiés comme les municipalités, les intercommunalités et, bien entendu, Le Parc National, le SGH vise à renforcer l'attractivité des Hauts, déployer des services inédits, favoriser les nouvelles technologies et rendre sa place à la culture. Pour ma part, je coordonne les efforts et les actions de chacun pour stimuler l'économie de ce qui s'apparente à la 5ème microrégion de l'île où vivent 170 000 Réunionnais.

Quels sont les projets que vous menez avec Le Parc National ?

B.O. Nous soutenons un très beau projet lancé par Le Parc National appelé les « Portes du Parc ». Il a pour objectif de structurer des « portes d'entrée », autrement dit des voies d'accès au parc, proches du littoral parfois, pour les transformer en étapes culturellement enrichissantes pour les visiteurs et économiquement intéressantes pour les acteurs locaux. L'aménagement de 4 à 5 sites, sur les 13 identifiés, devrait débuter prochainement, et c'est d'ores et déjà une grande source de satisfaction. Parallèlement, l'énorme travail de concertation pour un aménagement durable et harmonieux de la route des Laves porte ses fruits. Et nous sommes en pleine réflexion sur la gestion du massif du volcan, pour une meilleure maîtrise des flux notamment, en période éruptive ou non.

Quelle est votre priorité pour les mois à venir ?

B.O. Avec Le Parc National, nous partageons l'ambition d'apporter une réponse mieux adaptée aux besoins exprimés par tous, de la collectivité à l'administré. Je souhaite ardemment que l'on poursuive dans cette voie.

" Valoriser les Hauts grâce à son patrimoine historique et culturel. "



Impulser une dynamique de développement économique pour les Hauts

Trop longtemps perçu comme une contraction, accompagner le développement en contribuant à la conservation des patrimoines uniques des Hauts, cette attente apparaît bien aujourd'hui de plus en plus comme une évidence . De la dynamique de développement économique portée par les projets « portes de parc » à la mise en ligne des itinéraires de randonnées proposés par l'application Rando tec-tec, autant de projets que d'opportunités pour le Parc national de construire avec ces partenaires des projets économiques où le patrimoine est devenu une ressource là ou il était vécu comme une contrainte.

« Des patrimoines uniques à découvrir, des ressources fragiles pour une stratégie d'avenir innovante et durable des Hauts ».

- Randonnez autrement dans le Parc national de La Réunion !
- Ecotourisme à Mafate
- Vers une mobilisation innovante des patrimoines réunionnais
- Marque Eprit parc national
- Rapprocher l'agriculture et la biodiversité : Projet Ecotone



Randonnez autrement dans le Parc national de La Réunion !



« *C'est en marchant que l'on prend pleinement conscience de l'incroyable diversité réunionnaise !* »

Rando tec-tec, outil numérique de valorisation des patrimoines réunionnais au travers d'itinéraires de randonnée, a été lancé en septembre 2017. Après 10 ans d'expérience et de connaissances acquises par les agents du Parc national, voici l'outil de partage et de vulgarisation de la diversité des patrimoines naturels, culturels et paysagers de l'île de La Réunion.

Début 2018, les agents ont sélectionné les 26 premiers itinéraires, avant tout pour leur intérêt patrimonial et leur accessibilité. Pour chaque itinéraire, un agent emmène le visiteur à la découverte de ces pieds de bois, ces histoires d'antan, ces curiosités géologiques, ces paysages... qui ont tant de choses à raconter sur la genèse de l'île.

Les itinéraires balayent une grande diversité de thématiques (faune, flore, histoire, culture, agriculture, géologie, climat, architecture, lecture de paysage...). Ce faisant, le Parc national vise le développement d'un tourisme vert. Il propose des randonnées où le visiteur apprend à décrypter l'environnement dans lequel il progresse, au-delà de la beauté saisissante des paysages, afin de mieux le préserver, tous ensemble.

Rétrospective 2017

Les itinéraires de randonnée ont été conçus en 3 étapes.

D'abord, une sélection d'itinéraires aménagés, entretenus et ouverts, accessibles au plus grand nombre, a été retenue pour des randonnées réalisables en une journée ou une demi-journée.

Ensuite, chaque secteur a sélectionné des itinéraires de promenade qui traversent son territoire. Chaque agent s'est alors attribué un itinéraire à faire découvrir aux touristes (locaux et extérieurs).

Sur le terrain, il a recensé les points d'intérêt à valoriser et pris les photos associées.

Enfin, les contenus ont été rédigés. Ceux-ci ont été validés par un Comité de relecture, composé des différents chargés de mission du Parc (faune, flore, agriculture, patrimoine) et d'un membre du CE (Philippe Mairine) pour le fond, et par des agents volontaires pour une relecture d'ensemble, et la forme.

Au final, le Parc national a mis à disposition de tous un outil numérique avec des informations vérifiées. Cet outil interactif s'accompagne d'une cartographie dynamique, d'une visualisation 3D des parcours et de fiches topoguide imprimables.

Le site permet aussi de moduler sa recherche d'itinéraire selon la durée, la longueur, le dénivelé, le niveau de difficulté ou encore la configuration souhaitée.

Aujourd'hui

L'application mobile Rando tec-tec a également vu le jour en janvier 2018. Elle permet d'emporter avec soi les topoguides interactifs, gratuitement. Utilisable avec ou sans connexion, en activant son GPS, l'outil géolocalise le randonneur sur l'itinéraire et envoie une notification lorsqu'il se trouve à proximité d'un point d'intérêt, délivrant ainsi l'information directement sur le terrain.

« *Rando Tec-Tec est vraiment un projet qui valorise les connaissances, le travail et le vécu des agents. Après s'être mis d'accord collectivement sur le choix des itinéraires, on a eu carte blanche sur les points d'intérêts pour chaque randonnée. C'est exactement comme si on vous accompagnait sur un sentier et qu'on était heureux de partager avec vous nos connaissances : faune, flore, paysage, géologie, culture,.... C'est dans cet esprit, qu'on vous invite sur des balades qu'on adore : La Chapelle à Cilaos, La Vallée du Bras Patates...* » Parole de Yannick ZITTE, agent de terrain du Parc national.

Horizon 2018

L'ambition pour le premier semestre est de proposer une cinquantaine d'itinéraires de randonnée à la journée et à la demi-journée. Le second semestre, une offre d'itinérance devrait être proposée, c'est-à-dire des randonnées étalées sur plusieurs jours, avec des solutions d'hébergement suggérées par les partenaires locaux du tourisme (ORT, OTI, FFRP...). Pour ce faire, un territoire test servira, en amont, à approfondir une méthodologie viable, applicable par la suite et rapidement sur l'ensemble des territoires traversant le Parc national. Le cirque de Cilaos a ainsi été identifié.



Ecotourisme à Mafate

En 2015, le parc national de La Réunion et l'IRT se sont associés pour engager une étude visant à établir un diagnostic touristique complet et à élaborer une proposition stratégique, partagée avec l'ensemble des partenaires, sur le développement écotouristique de Mafate.

L'étude " Diagnostic et perspectives de développement écotouristique sur Mafate ", terminée en septembre 2017, a permis de structurer le plan de développement touristique de ce site exceptionnel autour d'un véritable projet territorial d'écotourisme.



© Stéphane MICHEL

Le cirque de Mafate, Cœur Habité du Parc national de La Réunion, inclus dans le bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2010, est un des fleurons touristiques réunionnais, en matière de fréquentation (extérieure et locale) et de vitrine des paysages naturels exceptionnels de l'île.

L'enclavement géographique, la rudesse et la beauté de ses paysages grandioses et vertigineux, la singularité de son peuplement et l'accueil authentique de ses habitants qui entretiennent encore un lien très fort avec la nature omniprésente, attirent de plus en plus de visiteurs en quête de quiétude, de ressourcement et de nature.

La forte pression des flux touristiques ainsi que les nombreuses problématiques d'aménagement, de gestion et de développement territorial liés à la configuration géographique et à la particularité du cirque ont motivé une approche stratégique du tourisme qui occupe une place centrale dans la vie et dans l'économie du cirque.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence les très nombreux atouts touristiques du cirque qui bénéficie de bons retours des visiteurs.

L'analyse touristique du territoire a également révélé les limites du modèle actuel et livré des pistes d'améliorations dans une perspective de développement écotouristique :

- le déséquilibre spatial (haut et bas) et temporel (saisonnalité) de fréquentation, le manque de répartition des capitaux touristiques, le facteur d'inégalité socio-économique ;
- l'offre d'hébergement en partie inadaptée ;

- le fonctionnement actuel non pérenne des services, notamment sur le plan de la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, et de l'approvisionnement;

Enfin, l'étude a indiqué les besoins dans de nombreux domaines comme : le développement de l'information technique et patrimoniale des visiteurs, l'amélioration des accès et des services ; l'amélioration de la connaissance de la fréquentation ; l'organisation d'une gouvernance partagée ; la recherche de durabilité et d'alternative au " tout hélicoptère " par le développement de circuits courts ou le transport de marchandises par câble, entre autres solutions, par exemple.

La stratégie retenue est résolument tournée vers l'écotourisme. Elle consiste dans un premier temps en une amélioration générale de l'offre, des services, de la communication, de la commercialisation, de l'observation de la filière, de la gouvernance... Elle tend également à préparer la destination à un changement de modèle de développement pour faire de Mafate, à moyen et long terme, un site modèle d'écotourisme, de notoriété internationale.

Ce changement de modèle, très ambitieux, engage Mafate à devenir un site isolé exemplaire, pilote en France et dans le monde en matière de développement durable, en introduisant de nouveaux modèles économiques notamment d'économie circulaire et de modèle social.

Le plan d'action partagé, conclu pour 5 ans et traduit en 10 fiches-actions, réparti et organise entre les différents acteurs publics le pilotage thématique des réalisations.

Vers une mobilisation innovante des patrimoines réunionnais

Le projet des “ portes de Parc ” a pour ambition de révéler la singularité des territoires et de renforcer leur attractivité. L’objectif est de placer la richesse et l’originalité du patrimoine naturel (biodiversité et paysage) et culturel du territoire au centre de son développement économique et du cadre de vie de ses habitants. Ce patrimoine est un socle pour conforter et construire une offre de biens et de services, spécifiques et adaptés.

Le concept des “ portes de Parc ” repose sur une démarche de valorisation. Elle provient de la volonté d’interpréter les patrimoines dans le but de mobiliser les ressources du territoire de manière innovante et d’offrir aux visiteurs et aux résidents une expérience de découverte porteuse de sens en révélant la signification et la valeur des patrimoines et en structurant l’offre de découverte.

Aujourd’hui sur 13 portes de Parc identifiées par la Charte du Parc national, 10 ont intégré ce programme pour transformer les territoires concernés en destinations écotouristiques de caractère, avec une mise en scène originale de leurs patrimoines.

À ce jour, 5 portes de Parc sont en cours d’élaboration (Sainte-Rose, Cilaos, Salazie, La Plaine-des-Palmistes, Dos d’Âne) avec un recrutement de Chefs de projet et le lancement d’études ou de travaux. Et 5 autres portes devraient suivre (Grand Coude, Le Tévelave, Les Makes, le Brûlé, La Petite France).

Il s’agit pour le Parc national et le Secrétariat général des Hauts (SGH) d’accompagner les démarches. La réussite du projet repose sur une implication de l’ensemble des acteurs du territoire.

C’est pourquoi ont été organisées des sessions d’échanges autour des ressources patrimoniales et de l’identité de ces territoires. Une étape importante illustrée par la rédaction d’une note de cadrage qui résume les objectifs et les enjeux.

Celle-ci vise à faire converger les actions pour structurer l’offre de découverte et à transformer ces territoires en destinations de caractère.

L’organisation de la découverte est capitale pour que les visiteurs vivent une réelle expérience riche et porteuse de sens. Elle doit aussi favoriser les retombées économiques, notamment en invitant les visiteurs à passer plus de temps sur le territoire. C’est pourquoi les équipes du Parc national se sont mobilisées pour accompagner les chefs de fil des projets dans la mise en œuvre d’une démarche d’interprétation des patrimoines de leur territoire.

Des études ont donc été lancées en vue d’élaborer des Plans d’interprétation et de valorisation écotouristique (PIVE), des documents destinés à guider la mise en scène du territoire.



Ci-dessus : Belvédère du Maïdo | Ci-dessous : Sommet du Piton de la Fournaise © Stéphane MICHEL



Eductour 2017 : interprétation des patrimoines



Eductour "Interprétation des patrimoines" : paysage ardechois
Site de l'espace muséographique de l'école du vent © Yannick RIET

Ce séjour a été l'occasion pour les participants d'échanger avec les porteurs de projets autour de problématiques telles que : la gouvernance, la définition et l'ambition des projets, la méthode, les montages financiers, les coûts d'investissement et de fonctionnement...

Ce séjour a été le point de départ d'une dynamique d'échanges entre les participants autour de cette démarche. Le Parc national envisage de mettre en place une nouvelle action de formation pour approfondir les connaissances des participants à l'Eductour, et sensibiliser les nouveaux chefs de projet des portes de parc.

Depuis plusieurs années, le Parc national développe des actions en vue de partager ses compétences autour de la démarche d'interprétation des patrimoines pour construire avec les acteurs du territoire une base commune de connaissances. Ainsi en 2017, le Parc national, en partenariat avec le SGH (Secrétariat général des Hauts) et financé par l'État dans le cadre du Contrat de Plan État - Région 2015-2020, a organisé un "Éductour" dans le but de sensibiliser à cette démarche les acteurs directement impliqués dans la mise en œuvre des "portes de parc".

Cet Eductour a pris la forme d'un séjour itinérant dans le Sud-Ouest de la France. Il a été organisé par les sociétés Cairn Interprétation représentée par Catherine Cayre, une référence en interprétation au niveau national, et Alchémille représentée par Sophie Maneval, une spécialiste en animation territoriale.

L'Eductour a duré 6 jours en juin 2017. Chaque journée a fait l'objet d'une visite d'un projet de valorisation. Les participants, au nombre de 20 (Parc national, SGH, IRT, ONF, communes et chefs de projets des "portes de parc", communautés de communes), étaient répartis en groupe qui ont chacun évalué les sites visités à l'aide d'une grille d'évaluation basée sur les principes de l'interprétation fournie par Cairn Interprétation. Ces évaluations ont fait l'objet d'une restitution le dernier jour du séjour au cours d'un mini-colloque sur l'interprétation des patrimoines organisé par le Parc national de La Réunion et le Parc national du Mercantour.

S'inspirer des expériences vécues et des méthodes présentées pour développer des solutions locales créatives et innovantes adaptées aux spécificités du territoire réunionnais...

Marque Esprit parc national

Dans le cadre du projet de territoire porté par la Charte, le Parc national de La Réunion contribue, par ses actions, à impulser une dynamique de développement économique pour les Hauts de l'île. La marque " Esprit Parc national " figure parmi les actions les plus représentatives. Au cours de l'année 2017, plusieurs dossiers de candidatures ont été reçus. Au final, et pour l'heure, la marque a été attribuée à 11 nouveaux bénéficiaires.

10 de ces nouveaux bénéficiaires ont signé leur contrat de partenariat avec le Parc national le 23 juin 2017 lors d'une journée d'accueil organisée pour l'occasion à Sainte-Rose.

Guides et accompagnateurs de sorties de découverte, producteurs agricoles et gîteurs étaient tous présents pour officialiser leur adhésion à la marque Esprit Parc national.

Un onzième bénéficiaire a rejoint le réseau plus tard dans l'année : le Gîte des Tamarins situé à Trois-Bassins et dont les gestionnaires sont François et Sylvie Khoon-Yam.



© DR

" La marque Esprit parc national est un gage de qualité pour nos hôtes. "

François et Sylvie Khoon-Yam, propriétaire du Gîte des Tamarins à Trois-Bassins



© DR



" On vient chez nous, pour se couper du monde et vivre une expérience inédite qui mêle authenticité, solidarité - avec les producteurs, les artisans et les animateurs touristiques locaux - et respect de l'environnement. Cet engagement, ces valeurs, nous les partageons avec le Parc national, raison pour laquelle nous adhérons à la marque Esprit parc national depuis bientôt un an. " Situé à 1 800 m d'altitude, au cœur de la forêt et à deux pas du Maïdo, l'établissement qui fait la fierté des propriétaires et gérants François et Sylvie Khoon-Yam s'inscrit depuis le départ dans " une démarche écoresponsable ". Des matériaux naturels utilisés pour rénover l'ex-refuge de montagne à sa gestion écoénergétique actuelle (les déchets sont recyclés et l'eau provient d'une retenue collinaire avant d'être filtrée, par exemple), des activités de découverte à la cuisine savoureuse à base de produits péi cultivés sur place ou achetés à des agriculteurs des environs, " l'ensemble du projet a été conçu en harmonie avec le paysage et concourt à valoriser les patrimoines naturel, culturel et culinaire réunionnais ". De jolies ruches favorisent même la pollinisation des plantes endémiques et fournissent un miel délicieux pour le petit-déjeuner... " Compte tenu de notre ambition, il semblait logique d'adhérer à la marque Esprit parc national. C'est un bel atout, cela maximise la visibilité du gîte, à l'international notamment, et garantit un service et des produits de qualité à nos hôtes. "

Rapprocher l'agriculture et la biodiversité : projet Écotone

Entre les terres agricoles et les forêts, existent bien souvent des friches constituées d'espèces exotiques envahissantes, qui se propagent à la fois vers les parcelles et les milieux naturels. La gestion de ces friches constitue un enjeu commun pour l'agriculture et la biodiversité. Pour les reconquérir et les valoriser, plusieurs pistes existent et sont explorées : vanille, cacao, plantes médicinales ou à élevage bovin.

Les friches sont des terrains anciennement cultivés et revenus à un état de végétation spontanée, qui constituent aujourd'hui des réservoirs d'espèces exotiques envahissantes.

Pourtant l'agriculture réunionnaise est en recherche de foncier pour augmenter sa production et installer de jeunes agriculteurs.

Sur des parcelles parfois difficiles à valoriser de manière conventionnelle, l'agroforesterie est une piste intéressante.

Une étude (mémoire de fin d'étude) conduite en 2017 de la Plaine des Palmistes à Sainte-Rose, a montré que ces productions agricoles, associant les cultures et les arbres, sont productives et rémunératrices sur de petites surfaces, même si elles sont peu accompagnées, ni aidées financièrement. C'est le cas de la vanille, des vergers diversifiés ou encore du goyavier.

Ces éléments ont pu être discutés avec les partenaires locaux, ainsi que des acteurs des autres territoires d'Outre-Mer lors du séminaire AgroEcoDom.

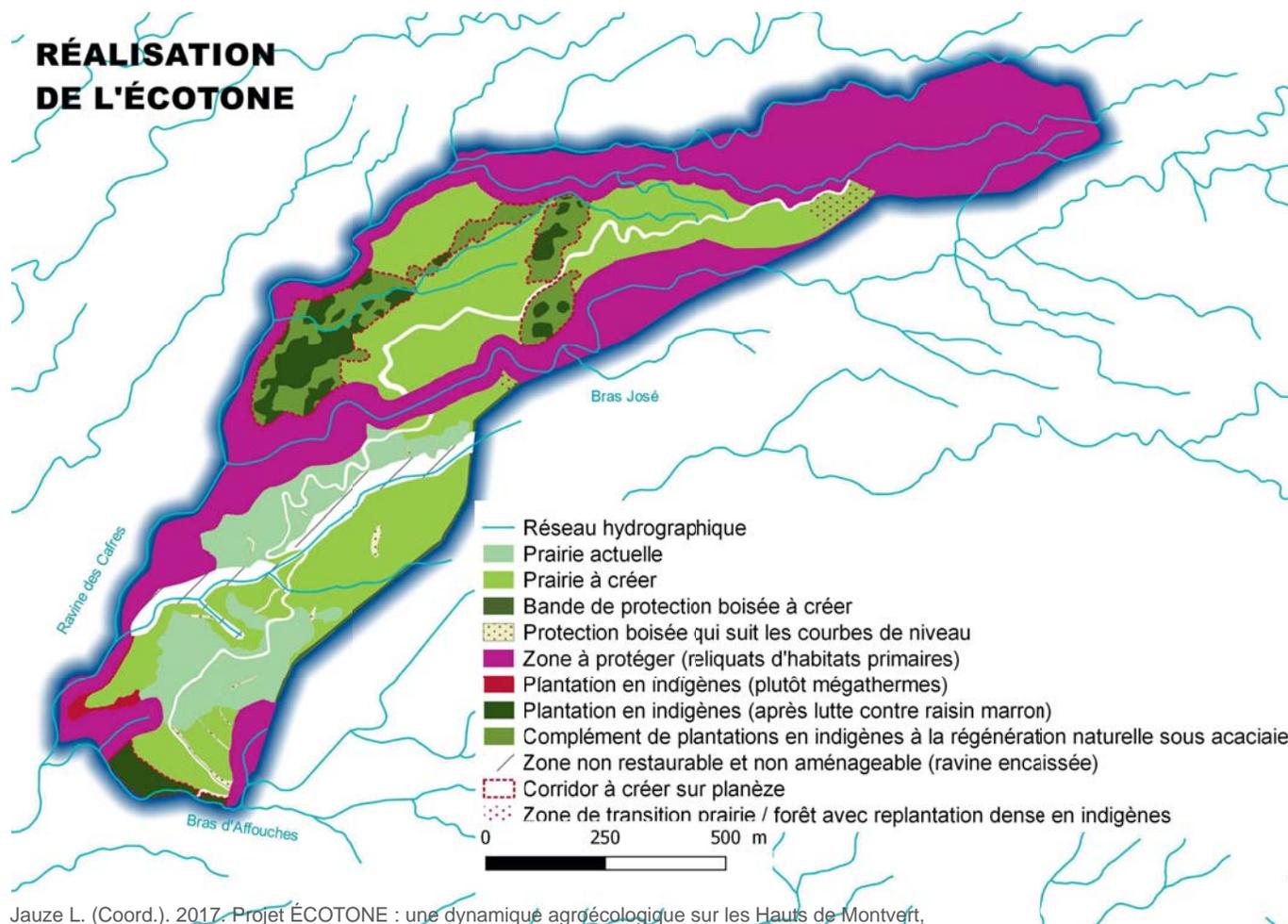
Vu l'intérêt renouvelé des acteurs locaux et nationaux autour de l'agroforesterie, les réflexions se poursuivent pour améliorer la connaissance et l'accompagnement de ces modes de production.

La démarche singulière du projet ECOTONE, visant l'aménagement de la transition progressive entre les prairies et la forêt de Notre Dame de la paix, sur le site de la SEDAEL a vu s'achever sa première phase.

L'analyse fine de l'état écologique du site permet de définir les espaces de fort intérêt patrimonial, à préserver et restaurer, et les planètes fortement envahies, où le retour de l'activité pastorale réduira la biomasse exotique.

La réflexion est engagée pour favoriser la mobilisation du foncier en friche, afin d'y développer une agriculture écologique, adaptée aux contraintes de ces espaces, et favorable à la biodiversité.

A Mafate, le diagnostic de l'agriculture a été actualisé et un plan d'action a été validé avec les partenaires, dans le but de redynamiser l'agriculture du cirque, diminuer la dépendance vis à vis de l'extérieur, créer de l'activité complémentaire au tourisme et favoriser la valorisation locale des productions.



FRANÇOIS VANDESCHRICKE - ANTOINE RIOU

Professeurs relais



Quel est le champ d'intervention d'un professeur-relais ?

François Vandeschricke : À la fois membres de l'Éducation nationale et du Service éducatif du Parc National, nous contribuons à l'élaboration de parcours d'éducation artistique et culturelle (PÉAC) à destination des enseignants du 1er et du 2nd degré, et a fortiori de leurs élèves, nous formons et sensibilisons ces mêmes enseignants aux enjeux - nombreux et variés - du site, et nous créons des ressources documentaires et des outils pédagogiques localisés et adaptés au niveau des élèves.

Antoine Riou : Nous intervenons principalement auprès des enseignants lors de courtes sessions de formation durant lesquelles nous échangeons sur les richesses et les valeurs patrimoniales du territoire. Nous les informons et assouvons leur curiosité afin qu'ils « éveillent les consciences » de la jeune génération et conçoivent de beaux projets pédagogiques centrés sur la protection du patrimoine naturel réunionnais.

Sur quels outils pédagogiques avez-vous travaillé cette année ?

F.V. Nous avons notamment repris et enrichi des travaux en cours. Je suis très fier, par exemple, de la série de livrets intitulée « Histoire de paysages » et de l'ouvrage « Forêt-agir », mais aussi des documents qui accompagnent et décryptent la scénographie de l'exposition permanente de la Maison du Parc.

Quelles seraient les actions à mener à la rentrée prochaine ?

A.R. Pour toucher un plus large public, l'idéal serait de « multiplier les relais » éducatifs. En clair, il faudrait que certains enseignants parmi la bonne centaine que nous accueillons deviennent à leur tour des vecteurs d'information et de sensibilisation auprès de leurs pairs. Plus il y aura d'individus concernés, meilleures seront les chances de préserver ce milieu naturel unique au monde et indispensable au bien-être collectif.



© DR

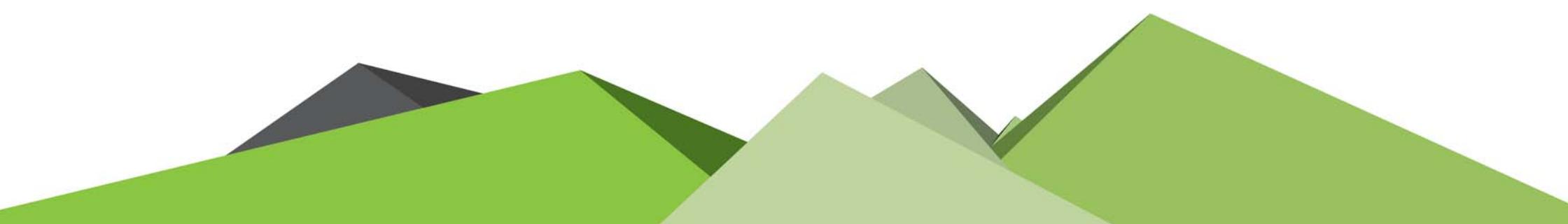


Education et sensibilisation

Depuis 10 ans, une pédagogie de partage s'est construite auprès des différents publics : un territoire de « savoir-heureux » où transmission des richesses et valeurs patrimoniales riment avec expériences sensorielles et perception d'un territoire d'exception, lieu de découverte et lieu de vie. En 2017, le partenariat avec l'Académie de La Réunion, toujours très fructueux, a favorisé le développement d'outils de découverte en autonomie et des actions de sensibilisation auprès des enseignants, initiant ainsi une démarche de formation de relais éducatifs. Cette approche a vocation à se développer en 2018 en proposant une mobilisation des acteurs de la médiation sur le territoire.

*« Multiplier les relais éducatifs pour toucher un plus large public. »
François Vandeschricke*

Les 10 ans du Parc national : un programme riche et festif
Projet pédagogique : « Paix, Terre, Ailes »
Ressentir une nature d'exception
Bilan de l'exercice budgétaire 2017 et actions de valorisation des personnels



Les 10 ans du Parc national : un programme riche et festif

Créé le 5 mars 2007, le Parc national de La Réunion a célébré ses 10 années d'existence. Une décennie durant laquelle les équipes ont œuvré chaque jour pour mieux connaître, préserver et partager les paysages spectaculaires ainsi que l'extraordinaire biodiversité et les trésors culturels des Hauts. Les différents événements organisés à cette occasion ont valorisé les paysages et la nature du Parc national. Un programme d'événements partagé avec les partenaires et les habitants du territoire a rythmé l'année 2017, entre randonnées découverte des patrimoines, journées festives à la Maison du Parc, conférences des 10 ans, ou encore concours à destination des scolaires.



Sentier de la Roche Ecrire © Stéphane MICHEL

Mamode camp – Roche écrite

Sur les chemins de la découverte !

Pour les 10 ans du Parc national de La Réunion, le public a été invité à participer à une journée de découverte festive et conviviale en pleine nature.

Le village d'accueil installé au Brûlé, dans les hauts de Saint-Denis, était le point de départ de quatre randonnées familiales à la découverte des trésors du massif de la Roche-Ecrite.

Au petit matin, les participants ont été accueillis par un petit-déjeuner « feu d'bois » dans la fraîcheur des hauts, avant de rejoindre leur groupe pour quelques heures de marche en compagnie de passionnés de nature, agents du Parc national et accompagnateurs en montagne, pour certains bénéficiaires de la Marque Esprit Parc national. Les randonneurs ont ainsi pu apprécier, grâce à leurs guides, les curiosités faunistiques, floristiques, géologiques et culturelles ponctuant les itinéraires.

Le village éco-responsable proposait de nombreuses animations avec l'Office National des Forêts (ONF), la Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion (SEOR), la Communauté Intercommunale NOrd de la Réunion (CINOR), l'Office de Tourisme Intercommunale Nord (OTI Nord) ainsi que plusieurs associations du Brûlé. Cette journée de partage, point d'orgue des 10 ans du parc national, s'est clôturée par un show case acoustique, l'ambiance Maloya était au rendez-vous !



Village d'accueil au Brûlé © Parc national de La Réunion

Le concours des 10 ans

Raconte-moi ton paysage des Hauts de La Réunion !

Organisé en partenariat avec l'Académie de La Réunion, la Direction des affaires culturelles - océan Indien (DAC-OI) et Babook Magazine, ce concours de textes illustrés (par un dessin ou une photo) était ouvert aux classes de cycle 3 des écoles et des collèges de l'île (élèves âgés de 9 à 11 ans). Ce concours visait à révéler la perception du territoire par les jeunes Réunionnais en les invitant à observer et à exprimer leur ressenti sur les paysages qui les entourent.

15 classes réparties sur toute l'île ont participé et représenté les paysages uniques et remarquables des Hauts par le biais de réalisations très abouties.

Les artistes en herbe, accompagnés de leurs enseignants, ont été récompensés lors d'une cérémonie de remise des prix à la Maison du Parc.

Les lauréats ont eu le privilège de voir leur production publiée dans Babook Magazine. Les classes gagnantes ont bénéficié de séances d'initiation à la photographie ou au dessin avec des professionnels. Les enseignants se sont vu remettre les dossiers pédagogiques " Histoires de paysages " leur permettant de réaliser des lectures de paysage in situ en parfaite autonomie.

Après la visite de la Maison du Parc et des jardins, la matinée s'est clôturée par une lecture dynamique de l'histoire de Tigouya : le margouillat qui voulait voir l'océan par Teddy lafare-Gangama, auteur et conteur. De quoi ravir enfants et enseignants.



Aux quatre coins de l'île

Des conférences pour partager 10 ans de connaissances

Du 18 août au 13 décembre, plus de 300 personnes ont assisté au cycle de conférences organisé par le Parc national, une grande première.

Le public a pu échanger avec des spécialistes autour de divers sujets tels que : le projet de reforestation Life+ Forêt sèche, les plantes médicinales réunionnaises, la naissance de l'île à travers l'activité volcanique, le thermalisme, la représentation des pitons, cirques, et remparts de l'île par les artistes du XIXe siècle, etc.

Ces conférences avaient une vocation pédagogique. L'objectif était la transmission - et la valorisation - de la connaissance scientifique aux visiteurs et aux habitants de La Réunion.

Organisées dans divers lieux culturels répartis sur tout le territoire, ces rencontres ont été animées par des membres du conseil scientifique du Parc et des agents ou des partenaires.

L'implication de chacun est à saluer - merci à tous d'avoir joué le jeu de la vulgarisation et de la transmission des patrimoines.



Ci-dessus : Lauréat et 1^{er}, collège du Chaudron
A gauche : 2^{ème}, Collège Alsace Corrè (Cilaos)

Changer d'air !

Valoriser le patrimoine des Hauts en photo

C'est une histoire photographique des Hauts sur un siècle que les auteurs de ce beau livre ont offert aux lecteurs, en valorisant la relation de l'homme au territoire des Hauts, labellisé Parc national et patrimoine mondial de l'UNESCO.

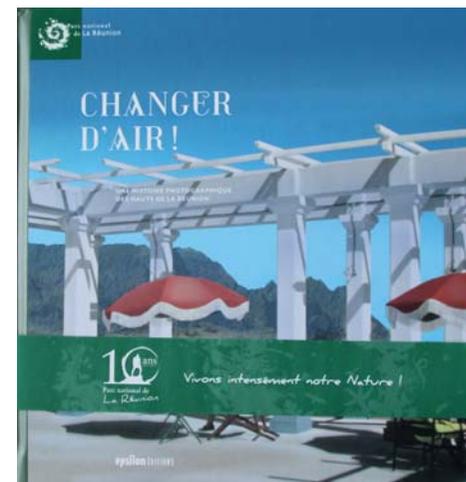
La publication de l'ouvrage est venue clore les festivités célébrant les 10 ans du Parc national en révélant l'âme des Hauts.

Depuis le XVIIIe siècle, les hommes ayant colonisé ces espaces montagneux ont écrit un récit historique singulier, contribuant à la naissance d'une identité originale. Riche et métissée, cette identité se caractérise par un lien étroit entre l'être humain et la nature.

Les Hauts, gardiens de l'âme réunionnaise, sont porteurs de cet héritage que le Parc national valorise pour un développement durable et harmonieux profitable à tous.

Emmanuel Kamboo, designer-graphiste, et Bernard Leveneur, commissaire scientifique, sont les auteurs de cet ouvrage. Partenaires du Parc national, ils contribuent à faire connaître l'histoire et les patrimoines de l'île par leur travail de médiation.

Ce livre, aux éditions Epsilon, a bénéficié du soutien du Parc national de La Réunion.



Projet pédagogique : « Paix, Terre, Ailes »

Les Pétrels, voyageurs entre deux mondes

Les Pétrels (Pétrel de Barau et Pétrel noir de Bourbon) sont deux espèces d'oiseaux marins endémiques et patrimoniales menacées. Dans le cadre des classes à projets du Parc national, le programme Life+ Pétrels, a initié un projet pédagogique d'éducation au développement durable dont le but est de porter à connaissance les enjeux de conservation autour des pétrels et impliquer la jeune génération dans la protection et la valorisation de ces patrimoines.

Le Collège Le Dimitile, proche du territoire du Pétrel noir de Bourbon a mené le projet en partenariat avec le rectorat mais aussi avec tous les acteurs qui œuvrent pour la protection de ces oiseaux : la Société d'études ornithologiques de La Réunion (Seor), l'Université de La Réunion, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et la Brigade Nature Océan Indien.

En « mettant en scène » ces oiseaux, les élèves les rendront ainsi plus familiers tant aux yeux des autres collégiens qu'à ceux de leurs proches, favorisant ainsi la transmission intergénérationnelle. Sans omettre, bien sûr, la prise de conscience de la notion de solidarité écologique et l'attitude citoyenne.

Au sein de ce projet pédagogique d'ampleur, une résidence artistique a été intégrée. Cette dernière a été confiée à deux artistes : Romain Marchand, vidéaste, et Johnny Egidi, musicien.

Ils ont travaillé avec les enfants et l'enseignante, Madame Christel Demeau, sur l'écriture et la réalisation d'un court-métrage. Ils les ont assistés et conseillés sur la prise de son, des images, le travail d'animation mais aussi la création d'une bande originale incluant musique et sonorités de tous genres.

Dans une démarche artistique, les intervenants ont sollicité leur esprit critique et ont accompagné avec bienveillance les élèves dans la création d'une œuvre mettant en scène leurs connaissances des pétrels.

Une projection publique a clôturé l'année scolaire en présence des autres collégiens, des parents et l'ensemble des partenaires institutionnels du projet jouant ainsi leur rôle d'ambassadeurs !



Ressentir une nature d'exception

Le Parc national de La Réunion souhaite rendre accessibles son territoire remarquable et ses patrimoines naturels, culturels et paysagers au plus grand nombre. Pour satisfaire cette ambition, un kit pédagogique dédié aux déficients visuels a été conçu. Cet outil pédagogique est né de la convergence de 3 éléments : un partenariat fructueux existant avec le SAMSAH DV (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés déficients visuels), la volonté du Parc national de mieux tenir compte des spécificités des personnes en situation de handicap et de répondre à leurs attentes, et un accompagnement de GMF (la garantie mutuelle des fonctionnaires), mécène des parcs nationaux de France sur le thème de « La nature en partage ».

Présenté dans un panier traditionnel tressé en vacoa, le kit pédagogique a plusieurs objectifs :

- transmettre aux personnes présentant un handicap visuel les valeurs portées par le Parc national : la connaissance, la protection et la valorisation des patrimoines naturels, culturels et paysagers de La Réunion ;
- accompagner la découverte, par ce public spécifique, des milieux naturels et des paysages exceptionnels de l'île à l'origine de l'inscription des " Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion " au patrimoine mondial de l'UNESCO ;

- permettre aux personnes déficientes visuelles d'être davantage actrices de leur territoire.

Le dispositif pédagogique ainsi conçu fait la part belle aux émotions, laissant la possibilité d'aborder une multitude de sujets, en phase avec les engagements du Parc national.

Ce nouvel outil a pu être testé dans le cadre d'une sortie nature avec un groupe de déficients visuels accompagnés par le SAMSAH DV.

Après une courte balade en forêt pour s'imprégner des lieux, les bénéficiaires, aidés par un agent du

Parc national ont découvert le kit. Une première prise en main plébiscitée par les participants. Un moment de découverte ludique et inoubliable pour certains !

Les agents du Parc national disposent désormais d'un formidable outil accessible à de nouveaux publics qui dévoile de façon simple et pratique les richesses patrimoniales exceptionnelles du territoire. Une belle réussite collective à saluer.

Un monde de sensation et de découverte

➤ Toucher

- Avec une carte de l'île en relief, le public est incité à se situer, du bout des doigts, sur le territoire. Entre ses mains, il devine et découvre les pitons, cirques et remparts classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Et le paysage se dessine, se re-crée ainsi en chacun.
- De même, de simples feuilles réalisées en pâte Fimo, pensées comme des schémas tactiles, mènent à une initiation à la botanique. Les principaux critères de détermination ont été accentués afin d'être perçus plus aisément au toucher.

➤ Sentir

- Les forts parfums qui émanent des huiles essentielles viennent chatouiller les narines, à peine le bouchon retiré. Les effluves de citronnelle, cryptoméria ou de géranium font écho aux relations que l'homme entretient avec la nature, du " tan lontan " à nos jours.

➤ Ecouter

- Les chants des oiseaux enregistrés captent l'attention et créent une atmosphère naturelle. Entre " Tuit-tuit ! " et " Chakouat ! ", les trilles des oiseaux endémiques sont sans pareil. Dès lors, pourquoi ne pas exercer son oreille à les reconnaître ?
- Un instant de plaisir, un retour à l'enfance et voici le moment d'un " zistoir " : quelques contes, écrits par nos agents eux-mêmes (!), toujours en créole, abordent des thématiques aussi variées que la naissance de l'île ou la protection des forêts, en passant par la gestion des déchets. Kriké ? Kraké !



Kit déficient visuel © Parc national de La Réunion

Actions de valorisation des personnels

Mise en place du quasi statut des personnels contractuels de l'environnement

Institué par plusieurs décrets publiés en décembre 2016, le Quasi Statut des personnels contractuels de l'environnement s'applique au 1er janvier 2017.

Le quasi statut consiste en la mise en place d'un cadre de gestion commun pour les personnels contractuels relevant des établissements de l'environnement, en créant :

- trois catégories d'emplois : personnels d'exécution, d'application et spécialiste ;
- des grilles de rémunérations permettant un déroulement de carrière ;
- la possibilité de promotion interne ;
- une possibilité de mobilité au sein des établissements de l'environnement.

Afin d'accompagner les personnels dans ces évolutions, des réunions collectives ainsi que des entretiens individuels ont été proposés aux 30 agents concernés.

L'impact financier de ce dispositif nouveau se traduit par :

- une évolution annuelle brute chargée de la masse salariale de l'établissement d'environ 172 200€ ;
- un gain moyen net mensuel sur la fiche de paye de 280€.

A titre indicatif, le gain net annuel le plus bas est de 510€, le plus conséquent de 6 330€. Cet effet fiche de paye concerne en premier lieu les salaires les plus bas.



Siège du Parc national de La Réunion © Hervé DOURIS

Amélioration de la qualité de vie au travail

En 2017, le Parc national de La Réunion s'est engagé dans l'élaboration de son Plan de Prévention des Risques Psychosociaux (PPRPS). Cette démarche s'est faite en partenariat avec le Centre de Valorisation des Ressources Humaines de Rouen, gage de neutralité, d'objectivité et de qualité.

La démarche interne transparente, participative et volontaire, associe un comité de pilotage constitué spécialement pour l'occasion. Le calendrier du projet a été respecté, le PPRPS ayant été validé par le Comité Hygiène et Sécurité (CHSCT), et communiqué à l'ensemble de l'équipe.

Le PPRPS est un outil au service de l'amélioration des conditions de vie des personnels, adopté pour une durée de trois ans.



Résultats 2017

Les moyens humains

Consommation de l'intégralité des moyens humains alloués, soit 82,5 emplois, auxquels s'ajoutent 10 postes pour assurer les missions dans le cadre de projets spécifiques (LIFE+, ESPECE).

Les moyens financiers

Le montant des dépenses réalisées s'élève à 7 250 000€, soit une exécution de 88% des crédits de paiements ouverts au budget, confirmant ainsi la tendance à l'amélioration de la consommation des crédits budgétaires.

Les dépenses d'investissement doublent, conséquence du renouvellement du tiers de la flotte automobile (4 véhicules tout terrain et 9 véhicule de type fourgonnette pour les missions de terrain)

La consommation des crédits d'intervention s'est améliorée, avec un taux d'exécution de 84 %. Un nouveau cadre d'intervention a été mis en place en janvier 2017, permettant d'associer davantage les administrateurs aux projets du Parc pour le territoire.

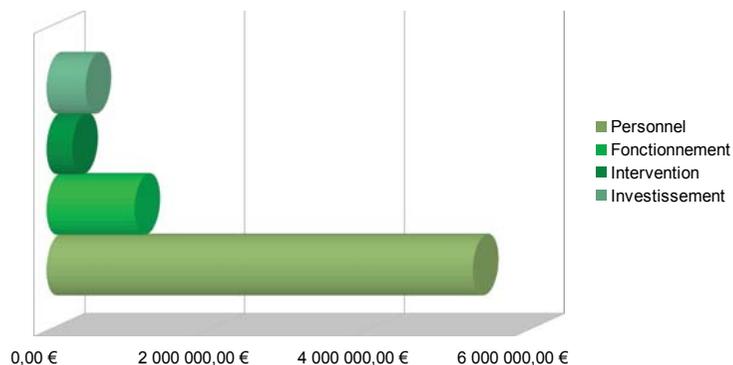
Les crédits de fonctionnement, hors dépenses sur opérations fléchées ont été exécutés à hauteur de 93 %.

Les dépenses de personnel représentent le poste de dépense principal. Elles s'élèvent à 5 440 000€, représentant 95% des crédits alloués pour 2017.

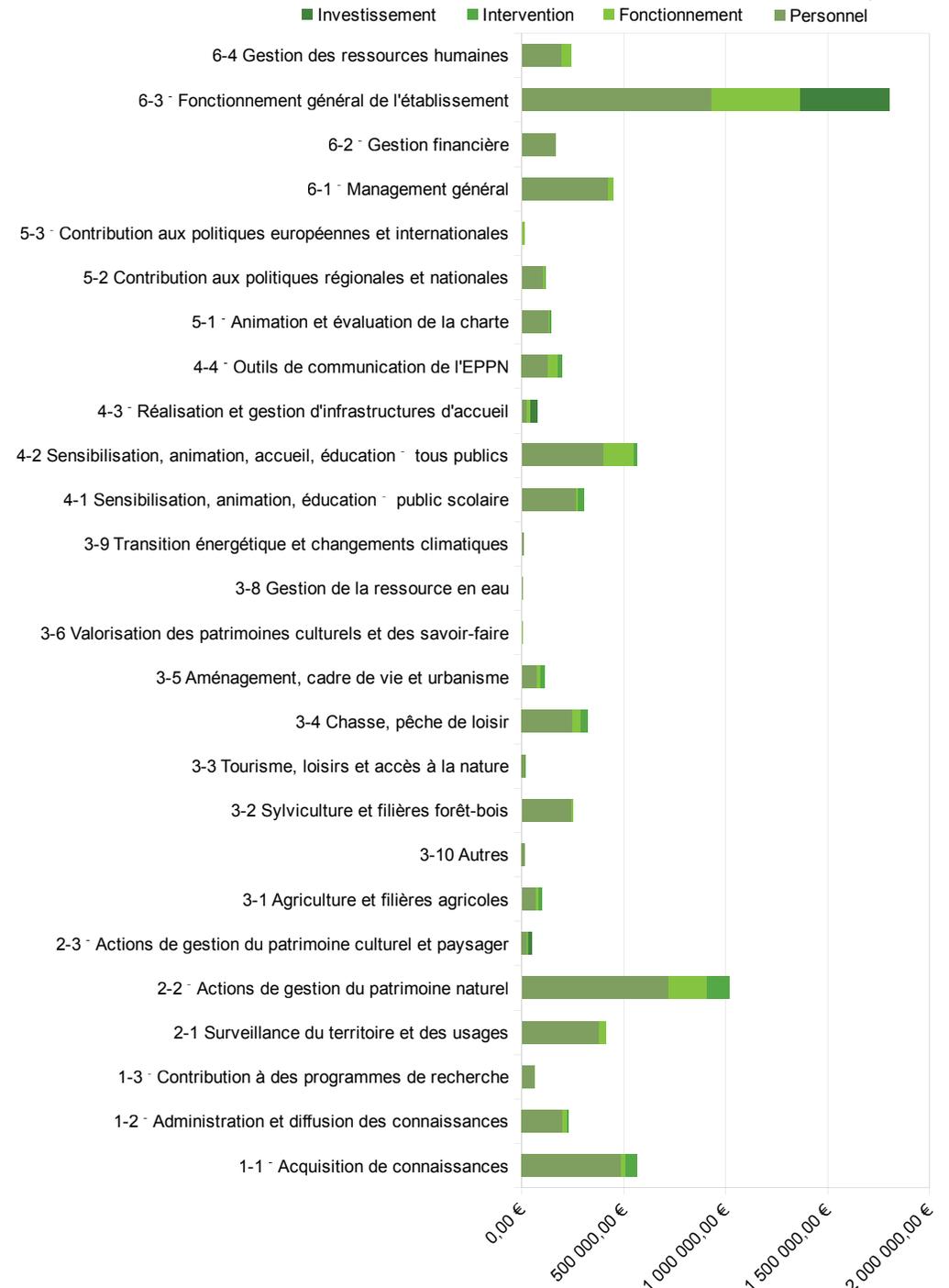
Les prévisions de recettes ont été réalisées à hauteur de 115 %, suite à l'encaissement par anticipation de recettes sur les projets européens.

Le Parc national de la Réunion dispose des ressources humaines et des capacités financières pour mener à bien ses missions et regarder vers l'avenir, vers des projets ambitieux tels que la mise en place d'un atelier de valorisation des patrimoines naturels et paysagers, du projet de schéma expérimental des îlets de Mafate, du projet d'implantation du Secteur Ouest...

Répartition des dépenses par nature

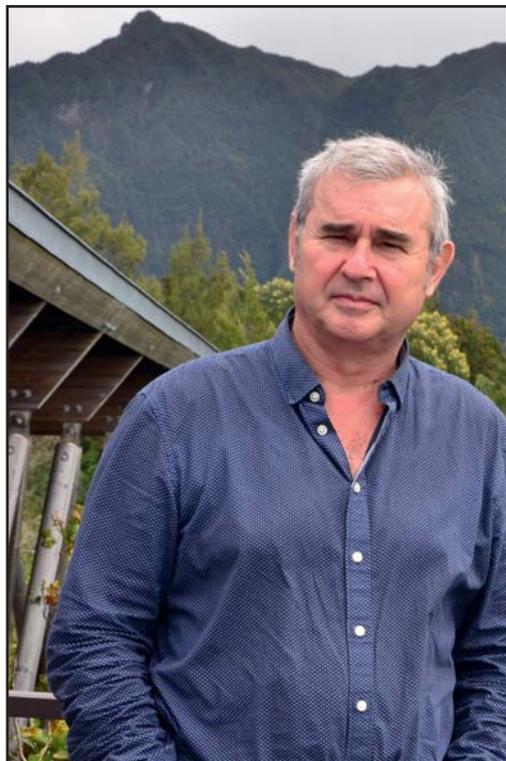


Répartition des dépenses dans les sous domaines du Contrat d'Objectif





Conclusion du Directeur



© Parc national de La Réunion

L'année des 10 ans est bien sûr une année de commémoration, mais également un moment de bilan et de projection vers l'avenir.

Concernant les réalisations, les exemples cités dans ce rapport parlent d'eux-même. Nous n'en sommes plus au moment consistant à se doter d'un projet de territoire, mais bien dans une phase de mise en œuvre concrète sur le terrain.

Cependant, tout aussi important que les actions en elles-même, il est important de souligner la manière de les construire et de les concrétiser. Un Parc national est avant tout un territoire labellisé pour la qualité de son patrimoine et celle du projet construit pour sa protection et sa valorisation.

Ce projet précisé dans la charte du Parc, et donc bien un projet de territoire devant engager l'ensemble des acteurs de l'île ; les collectivités en tout premier lieu, mais également le monde de la recherche, de l'économie, les associations et les citoyens.

C'est l'alliance et les partenariats de la société réunionnaise dans toutes ses composantes qui permettra de répondre aux enjeux majeurs qui se présentent à nous.

L'État, à travers les moyens dégagés entre autres pour le fonctionnement de l'établissement administratif du Parc joue son rôle d'appui, mais c'est bien dans notre capacité à créer des liens et sommer nos moyens que réside les conditions du succès.

Nous avons voulu dans cette édition de notre bilan d'activité 2017, mettre en avant certains des partenaires qui nous ont accompagnés. Nous espérons les trouver encore plus nombreux en 2018, de même que nous souhaitons suite aux démarches des Aviron et de Saint Joseph, voir de nouvelles communes adhérer à la charte dans les années à venir.

La création de la future Agence Régionale de la Biodiversité devrait également venir renforcer ce mouvement partenarial autour de nos richesses naturelles en donnant un cadre nouveau et l'échelle nécessaire à la réalisation d'actions d'envergures. Notre établissement s'inscrira pleinement dans ce dispositif afin de participer activement à ce mouvement de l'ensemble de l'île pour ses patrimoines.

Jean-Philippe DELORME,
Directeur du Parc national de La Réunion

Maison du Parc national : siège
Direction
Secrétariat Général
Service communication & pédagogie
Service études & patrimoine
Service d'appui à l'aménagement
et au développement durable

et secteur Est

258 rue de la République
97431 Plaine des Palmistes
Tél. : 02 62 90 11 35

Siège : contact@reunion-parcnational.fr
Secteur Est : contact-est@reunion-parcnational.fr

 [Parc.national.de.La.Reunion/](https://www.facebook.com/Parc.national.de.La.Reunion/)
Site internet : reunion-parcnational.fr

Secteur Sud

96 rue Maxime Payet
97429 Petite-île
Tél. : 02 62 58 02 61

contact-sud@reunion-parcnational.fr

Life + Pétrels

2 ruelle Lislet Geoffroy
97410 Saint Pierre
Tel. : 06 93 88 99 23

Site internet : petrels.re
lifepetrels@reunion-parcnational.fr

Secteur Ouest

8 rue François de Mahy
97426 Trois Bassins
Tél. : 02 62 27 37 80

contact-ouest@reunion-parcnational.fr

Coeur du parc national de La Réunion
Zone d'adhésion à la charte



Secteur Nord

165 allée des spinelles
Bellepierre
97400 St Denis
Tél. : 02 62 90 99 20

contact-nord@reunion-parcnational.fr



Life + Forêt Sèche

16 rue Mazagran
97400 Saint-Denis

Tél. : 02 62 41 47 43

Site internet : foretseche.re
life+foret@reunion-parcnational.fr

Directeurs de la publication : Jean-Phillipe DELORME

Rédaction : L'ensemble des services a collaboré à la rédaction des contenus

Conception : Anaël LAPIERRE | **Photo de couverture**: Stéphane MICHEL

Impression : Graphica - 1000 Ex

Mai 2018